

## Table des Matières

---

<b>1. Introduction .....</b>	<b>6</b>
1.1 Motivations.....	6
1.2 Lien avec le travail social.....	7
<b>2. La problématique.....</b>	<b>8</b>
2.1 Questions de départ .....	8
2.2 Question de recherche .....	8
2.3 Objectifs visés.....	9
2.4 Les hypothèses.....	9
<b>3. Concepts théoriques.....</b>	<b>10</b>
3.1 Introduction .....	10
3.2 La spiritualité.....	10
3.2.1 Définitions de la spiritualité .....	10
3.2.2 Définitions de la religion .....	11
3.2.3 Différences et similitudes entre Religion et Spiritualité .....	12
3.2.4 Définitions de la laïcité .....	13
3.2.5 L'être humain avec une dimension spirituelle .....	13
3.2.6 Une spiritualité laïque.....	14
3.3 Rencontre entre la société civile, le travail social et les démarches de spiritualité.....	16
3.3.1 Evolution de la spiritualité dans la société civile et dans le travail social .....	16
3.3.2 Collaborations entre les communautés religieuses et l'Etat en Suisse.....	19
3.3.3 Appartenances religieuses dans le canton de Vaud et en Suisse .....	20
3.3.4 Les établissements socio-éducatifs vaudois .....	21
3.4 Prise en charge de la personne atteinte de maladie psychique .....	23
3.4.1 Définition des troubles psychiques.....	23
3.4.2 Définition de la schizophrénie et manifestation des symptômes .....	23
3.4.3 Les délires mystiques en schizophrénie .....	24
3.4.4 Influence de la schizophrénie sur le quotidien et besoins des personnes ...	24
3.4.5 Définition des troubles bipolaires et manifestation des symptômes .....	25
3.4.6 Influence des troubles bipolaires sur le quotidien et besoins des personnes .....	26

3.4.7 Différentes prises en charge .....	27
3.4.8 Prise en charge holistique ou prise en charge globale .....	28
<b>4. Méthodologie .....</b>	<b>32</b>
4.1 Méthode de collecte des données .....	32
4.1.1 Prise de contact et éthique de la recherche .....	32
4.2 L'entretien et son déroulement .....	33
4.3 L'échantillon .....	34
<b>5. Analyse des données .....</b>	<b>40</b>
5.1 Introduction .....	40
5.2 La retranscription .....	40
5.3 Le traitement des données .....	40
<b>6. Résultats .....</b>	<b>41</b>
6.1 Prise en compte de la dimension spirituelle dans l'accompagnement .....	41
6.2 La spiritualité dans la vie institutionnelle .....	45
6.3 L'apport de la spiritualité dans la prise en charge .....	47
<b>7. Vérification des hypothèses .....</b>	<b>51</b>
7.1 Hypothèse 1 .....	51
7.2 Hypothèse 2 .....	52
7.3 Hypothèse 3 .....	53
<b>8. Conclusion .....</b>	<b>54</b>
8.1 Synthèse et réponse à la question de recherche .....	54
8.2 Perspectives professionnelles et pistes d'action .....	56
8.3 Bilan d'apprentissages personnels et limite de la recherche .....	57
<b>Bibliographie .....</b>	<b>58</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>64</b>

---

# 1. Introduction

---

## 1.1 Motivations

J'ai décidé de faire mon travail de Bachelor sur le thème de la spiritualité car c'est une dimension qui me tient particulièrement à cœur. En effet, la dimension spirituelle m'a accompagnée tout au long de ma vie dans le cadre de ma foi chrétienne et influence, je le pense, ma manière de penser, d'agir et d'appréhender l'être humain ainsi que mon travail. Cette dimension fut aussi pour moi une réelle ressource dans les temps de difficultés et je trouvais cela intéressant de découvrir comment celle-ci pourrait être utilisée comme telle dans le cadre du Travail Social.

Durant chacun de mes stages ou lors de mes diverses expériences professionnelles, j'ai été impressionnée par le nombre de fois où des questions qui me semblaient se rapporter à la dimension spirituelle sont abordées par les pensionnaires. En effet, j'ai travaillé pendant dix mois au sein d'un foyer accueillant des adultes ayant des troubles psychiques de tous types : schizophrénie, trouble bipolaire, trouble de la personnalité borderline, etc. Il arrivait fréquemment que durant un accompagnement, un entretien ou lors de simples échanges avec une ou un résident le thème des croyances et de la vie soit abordé. Que ce soit à travers de questions existentielles telles que « quel est le but de ma vie, que suis-je appelé à faire, comment trouver la paix de mon âme ? » ou encore d'un partage de témoignages spirituels, ce thème semblait important pour ces personnes. De plus, dans les temps difficiles la spiritualité était aussi une ressource à laquelle certains faisaient appel.

Dans l'institution, le protocole était clair. Les questions de spiritualité sont traitées avec l'aumônier. J'ai trouvé la présence de ce dernier extrêmement positive. Car parfois lorsque l'équipe pluridisciplinaire présente (travailleurs sociaux, infirmiers ou maîtres socio-professionnels) semblait avoir atteint ses limites en terme de prise en charge, l'aumônier prenait le relais. Ce qui parfois permettait que des situations se débloquent et prennent une tournure positive. L'accompagnement spirituel devenait alors un moyen thérapeutique important au sein de cette institution. C'était un lieu neutre qui permettait aux individus de se ressourcer et de se concentrer sur leur être intérieur.

Plus tard, lors d'un autre stage, je me suis retrouvée face à des jeunes qui avaient fréquemment des questions existentielles. Il n'y avait, à mon souvenir, pas de protocole particulier ni de manière définie de gérer ces besoins spirituels. Il n'y avait pas non plus de contact direct avec un aumônier ou un accompagnant spirituel. Par contre les éducateurs utilisaient ce qui semblait être la dimension spirituelle des jeunes comme une ressource pour les aider à faire face à un problème. Par exemple, une jeune expérimentait les bienfaits des pensées positives sur son moral et ses relations avec les autres à travers un livre théorique à ce sujet. Les éducateurs lui rappelaient les bienfaits de sa croyance lorsque la jeune ne se sentait pas bien ou se dénigrait elle-même.

Dans les deux cas, cette dimension était finalement peu, voire quasiment pas, abordée par les éducateurs du travail social, car cela revenait à des intervenants externes. Or je me demande à quel point cela pourrait être une ressource utilisable de manière plus approfondie par les éducateurs sociaux et quelle est la place de cette dimension dans l'intervention sociale.

En tant que travailleuse sociale, je suis appelée à travailler pour et dans la société actuelle en répondant aux besoins de ses citoyens afin de les accompagner vers un mieux-être personnel. Mais également en tenant compte des évolutions sociétales. Or comme Suzanne Guérin (2012), travailleuse sociale, le soulève dans un de ses essais, la spiritualité s'avère être « un besoin exprimé par un grand nombre de nos contemporains » (2012, p. 12). J'ai également pu observer cela sur le terrain où nombreuses étaient les personnes qui me semblaient être en recherche spirituelle. Les démarches et quêtes spirituelles sont aujourd'hui très présentes et il semblerait donc pertinent de les prendre en compte pour être d'actualité avec la société.

La formation en Bachelor dans le domaine du travail social que j'effectue au sein de l'HES-SO aborde peu la question de la spiritualité. Ce qui me motive d'autant plus à effectuer un travail de Bachelor sur ce sujet afin de découvrir de nouvelles choses et compléter mes connaissances pour affiner ma formation.

## 1.2 Lien avec le travail social

Le travail social est une pratique orientée vers l'être humain. Cette dernière se doit de prendre en compte les multiples facteurs (environnementaux, personnels, sociaux, etc.) qui influencent la situation d'une personne. Ceci dans le but d'accompagner au mieux la personne en prenant en compte son entièreté ainsi que l'entièreté de sa situation.

Dans le code de déontologie du travail social en Suisse (AvenirSocial, 2010), la prise en compte des besoins spirituels est mentionnée :

« L'accomplissement de l'existence humaine dans les sociétés démocratiques nécessite la prise en considération et le respect constant, aussi bien des besoins physiques, psychiques, spirituels et culturels des personnes que de leur environnement naturel, social et culturel ». (p. 9)

La dimension spirituelle semble être un élément important à prendre en compte lors d'une prise en charge.

## 2. La problématique

---

### 2.1 Questions de départ

Ces expériences et motivations diverses m'ont donné envie d'entamer une recherche sur la spiritualité dans le but d'en connaître plus à ce sujet et de voir quelle place celle-ci a dans le Travail Social. Ce qui m'a amenée à me poser les questions suivantes : *Qu'est-ce qui est mis derrière le terme spiritualité ? Quel regard le travail social porte-t-il sur la spiritualité ? Comment concilier travail social et spiritualité ? Qu'est-ce qui est fait en matière de spiritualité au sein des institutions sociales accompagnant des adultes ayant des troubles psychiques ? Prennent-elles en compte cette dimension ? Cela change-t-il en fonction d'un passé spirituel ou non au sein de l'institution ? Sur quoi le travailleur social peut-il se reposer ? La spiritualité a-t-elle sa place dans les institutions sociales d'aujourd'hui ?*

De ces différentes questions est née ma question de recherche :

⇒ Comment est prise en compte et définit la dimension spirituelle de la personne dans les institutions sociales accompagnant des adultes en difficulté psychique?

### 2.2 Question de recherche

De manière plus approfondie, ma recherche se centre sur deux aspects. D'une part sur un constat des pratiques, méthodes, protocoles ou concepts incluant une démarche spirituelle et d'autre part sur une découverte de l'apport de ces méthodes dans la pratique quotidienne. En parallèle, je désire découvrir la manière dont les institutions définissent et considèrent la question de la spiritualité dans une prise en charge sociale.

J'ai choisi de cibler mes recherches en m'intéressant aux institutions sociales vaudoises pour dépeindre la situation du canton dans lequel je souhaite travailler en tant que professionnelle. De plus, j'ai choisi de m'intéresser à la population des adultes atteints de troubles psychiques car c'est une population qui me tient particulièrement à cœur et pour laquelle je souhaite développer des outils de prise en charge efficaces. Finalement, j'ai choisi de resserrer ma recherche sur deux maladies spécifiques : la schizophrénie et les troubles bipolaires qui, selon les dires de professionnels, sont les plus représentés dans les institutions sociales.

Ma question de recherche prend en compte mes précédents questionnements ainsi que le contexte et la population que je souhaite cibler.

**Quels sont les moyens et pratiques mis en place pour inclure la dimension spirituelle dans les institutions sociales vaudoises accueillant des adultes ayant des troubles schizophréniques ainsi que des troubles bipolaires ? Ces derniers sont-ils aidant et pris en compte dans la pratique professionnelle quotidienne ?**

## 2.3 Objectifs visés

Pour répondre à ma question de recherche, mon travail de Bachelor se base sur deux catégories d'objectifs. Il s'agit tout d'abord d'objectifs de recherche théoriques qui m'aideront à éclaircir mon sujet et à comprendre ce qui se passe dans le contexte dans lequel le travail social évolue.

- ⇒ Comprendre et définir des concepts tels que la spiritualité, la religion et la laïcité dans le but d'être au clair sur ces termes.
- ⇒ Investiguer la place de la spiritualité dans le travail social et dans la société civile d'aujourd'hui ainsi que les relations entre Etat et Eglise.
- ⇒ Découvrir les différentes prises en charge mises en place pour les adultes étant atteint de schizophrénie ainsi que la finalité visée par celles-ci.

Puis, il s'agit d'objectifs de recherche empirique où je vais questionner les professionnels du travail social pour comprendre ce qui se vit sur le terrain, pour ensuite pouvoir proposer une réflexion et des pistes d'actions en lien avec mes recherches.

- ⇒ Découvrir en quoi la spiritualité peut être une ressource à inclure dans la prise en charge de l'utilisateur.
- ⇒ Identifier ce que les institutions mettent derrière le terme de spiritualité afin de comprendre davantage leur vision
- ⇒ Découvrir comment les travailleurs sociaux se sentent face à ces questions-là.
- ⇒ Découvrir les différentes pratiques et méthodes utilisées qui permettent aux personnes d'effectuer des démarches spirituelles.
- ⇒ Découvrir quelle est la place de la spiritualité dans une prise en charge socio-éducative.

## 2.4 Les hypothèses

Au vu de ma problématique ainsi que de mes objectifs j'ai pu établir trois hypothèses ainsi que des sous-hypothèses qui m'accompagneront tout au long de ma recherche.

- ⇒ La prise en compte des besoins spirituels fait partie des fonctions de l'éducateur-trice.
  - Les éducateurs ont leur propre définition de la spiritualité
  - Les éducateurs interviennent fréquemment pour des questions d'ordre spirituel
  - Les éducateurs collaborent avec un tiers service
- ⇒ Dans la prise en charge des besoins spirituels, les éducateurs utilisent des protocoles ou font référence à des concepts théoriques.
- ⇒ Le fait d'inclure la dimension spirituelle dans l'accompagnement des personnes atteintes de schizophrénie et de troubles bipolaires est indispensable si on parle de prise en charge globale.

## 3. Concepts théoriques

---

### 3.1 Introduction

Mon concept théorique s'articule en trois axes :

1. La spiritualité, sa définition et ses liens avec la religion, la laïcité et l'être humain.
2. La place qu'occupe la spiritualité dans la société civile et dans le travail social depuis le Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui.
3. La prise en charge spirituel dans le travail social au regard des troubles schizophréniques et des troubles bipolaires.

### 3.2 La spiritualité

Il me semble essentiel de commencer par définir le concept central qui accompagnera mon travail, à savoir celui de la spiritualité, dans le seul et unique but de comprendre ce qui est associé à ce terme. Dans ce premier chapitre j'aborderai le thème de la spiritualité, de la religion et de la laïcité en décrivant en quoi la dimension spirituelle peut se retrouver dans chacun de ces sous-thèmes ainsi que les similitudes ou différences présentes entre ces derniers. Je traiterai également de la spiritualité comme dimension de l'être humain.

#### 3.2.1 Définitions de la spiritualité

Je vais donc commencer par définir de manière non-exhaustive le concept de la spiritualité en m'appuyant sur des définitions scientifiques ainsi que sur des définitions tirées de professionnels de la santé, du domaine du travail social, de la science et de la théologie. En effet, j'ai décidé d'inclure ces dernières dans le but de dépeindre plusieurs facettes de ce terme qui est quelque peu vaste.

#### Définitions scientifiques

La spiritualité est synonyme d'immatérialité et « qualité de ce qui est esprit, de ce qui est dégagé de toute matérialité ». (Dictionnaire le Larousse, 2016)

Le terme spirituel est défini comme étant « de l'ordre de la croyance religieuse, en rapport avec la vie de l'âme. » (Universalis, Encyclopédie, 2016)

#### Définitions tirées de professionnels

Plusieurs auteurs travaillant dans le domaine du travail social ou de la santé ont également posé leur définition de la spiritualité qui englobent différents aspects tels que les relations (à soi, à l'autre et à l'univers), l'intériorité (les questions existentielles) et l'Esprit.

Au regard de la définition de Lytta Basset, philosophe et théologienne protestante ainsi qu'anciennement pasteure, l'être humain n'est pas indifférent aux

questionnements engendrés par sa vie sur terre tels que l'origine et la raison de sa présence. Mais également tels que la mort, l'immortalité, la divinité, notre relation au divin, l'au-delà et comment y accéder. (Basset, 2013, p. 25)

On retrouve chez Suzanne Guérin, travailleuse sociale au Canada, la notion de questionnement existentiel lorsqu'elle parle de la spiritualité comme une construction de sens en vue de savoir quelle finalité on veut donner à sa vie afin d'atteindre un état de bonheur. Ce dernier se définirait par le fait d'être en harmonie « avec soi, les autres, l'univers ou une entité supérieure ». Cette quête d'objectif de vie apporterait finalement une certaine sérénité et un certain espoir. (Guérin, 2012, p. 3)

François Rosselet, aumônier, ajoute aux questionnements existentiels qu'est la quête de la spiritualité quatre notions qui sont présentes chez toute personne dotée de conscience (2002, p. 3):

- l'identité : « qui suis-je ? »
- l'appartenance : « à qui et à quoi suis-je relié ? »
- les valeurs : « qu'est-ce qui me fait vivre ? »
- la transcendance : « quel est le secret qui enveloppe ma vie ? »

Pour lui, la spiritualité touche plusieurs domaines. Elle est de par sa nature immatérielle mais apporte du sens à l'être humain.

« La dimension spirituelle, quant à elle, touche à la dimension du Souffle ou de l'Esprit (grec: pneuma, latin: spiritus) et à la construction du sens. Elle touche le monde des croyances et de l'appartenance religieuse, mais par d'autres aspects, elle en est indépendante. » (Rosselet, 2002)

En somme, les différentes définitions de la spiritualité apportées par les auteurs cités ci-dessus, donnent à ce terme une certaine notion qui nous dépasse, dont on ne peut saisir l'ampleur, mais qui pourrait se rattacher à notre être intérieur et à une quête d'un état de plénitude, une quête de sens ou une quête d'une relation à un divin. Une chose est sûre, c'est que la spiritualité se laisse être définie de manière personnelle par tout un chacun.

### 3.2.2 Définitions de la religion

Le concept de spiritualité est très souvent confondu ou lié à celui de la religion. Il se pourrait que nous utilisions encore aujourd'hui ces deux termes de manière associée. Car selon Armin Kresmann, la spiritualité ne fut pendant longtemps vécue et définie qu'au sein de la religion. Il n'y avait en effet pas de possibilité pour la société d'avoir accès à une autre forme de spiritualité. (Kresmann, 27 Décembre 2009)

Voici deux définitions de la religion selon des dictionnaires de langue française. Ceux-ci mettent en avant l'aspect pragmatique lié à une croyance.

« Système de croyances et de pratiques propre à un groupe social. » (Rey, 1998)



« Ensemble déterminé de croyances et de dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. Ensemble de pratiques et de rites spécifiques propres à chacune de ces croyances. Adhésion à une doctrine religieuse, foi. » (Dictionnaire le Larousse, 2016)

Au vu de ces citations, la notion de groupe est importante lorsque l'on parle de religion. C'est ce que nous soulignons également Alexandre Jollien (2016), philosophe suisse et Peter Hill (2013), auteur, pour qui la dimension de connexions semble essentielle dans la religion.

Pour le philosophe suisse, la dimension de groupe permettrait aux individus de se connecter à Dieu mais également de se connecter les uns aux autres en expérimentant « ensemble une réalité qui dépasse les préoccupations matérielles ». (Reflets, 2016, p. 23)

Quant à Peter Hill (2013), il définit la religion comme étant « les moyens et méthodes (rituels, prescriptions) en vue de la recherche du sacré qui sont validés et supportés à l'intérieur d'un groupe identifiable. » (p. 24) Pour lui, le groupe va orienter la recherche du sacré. Car il définit aussi la religion comme étant « la poursuite de buts non sacrés (identité, intégration, communautaire, bien-être) dans un contexte qui a pour premier objectif la recherche du sacré. » (Hill cité par Collaud, 2013, p.24)

A travers ces différentes définitions, la religion pourrait rejoindre l'aspect de la spiritualité sur les mentions du sacré. Mais la religion est beaucoup plus concrète et pragmatique de par le fait qu'elle donne un cadre précis sur les manières de vivre une croyance.

### 3.2.3 Différences et similitudes entre Religion et Spiritualité

Comme vu précédemment, le concept de spiritualité n'existait que dans le cadre de la religion. Or Armin Kresmann explique dans son article « Spiritualité et religion dans les institutions sociales : mission et déontologie » que le concept de spiritualité a évolué à travers le temps. En effet, aujourd'hui, la spiritualité va bien au-delà de la religion puisque cette dernière n'est devenue « qu'une des formes d'expression du spirituel ». (Kresmann, 27 Décembre 2009)

Les notions de spiritualité et de religion diffèrent sur bien des niveaux. Christophe André relate le fait que la religion est extérieure à l'homme et qu'elle structure les croyances en y donnant un cadre. En d'autres termes « elle est une manière d'organiser la spiritualité, de la partager, et d'une certaine façon de proposer comment l'accomplir au quotidien ». (Christophe André cité par Reflets, 2016, p.24)

La spiritualité, quant à elle, « est souvent associée à une expérience personnelle intérieure, qui peut inclure ou non une relation à un être supérieur ». (Guérin, 2012, p. 167)

D'après François Rosselet, la notion de spiritualité ne peut pas être définie par la notion de religion et vis-versa. Ces deux notions ont certes beaucoup de points

communs mais elles ne sont pas identiques. La notion de spiritualité peut se détacher de la religion si elle ne se rattache pas à des dogmes ou croyances spécifiques. Et la religion de son côté peut se détacher de la spiritualité s'il ne s'agit que de pratiques religieuses vides de sens. (Rosselet, 2009)

« Le domaine de la spiritualité déborde largement le domaine de la religion et aucune religion ne saurait revendiquer l'entier du champ spirituel. De même la religion peut également se revendiquer comme une des porteuses de la dimension spirituelle ; on ne peut lui dénier ce fait. » (Rosselet, 2009)

Bien que ces deux notions soient parfois vécues de manière détachée et séparée pour certains, pour d'autres « la religion et la spiritualité restent encore indissociables » (p. 48). Ces personnes accordent autant d'importance à leur pratique religieuse qu'à leur vie spirituelle vécue au quotidien, qui fait partie intégrante de leur religion. (Canda & Furman, 2010 cités par Guérin, 2012, p.48)

### 3.2.4 Définitions de la laïcité

Selon Roland J. Campiche, la laïcité est la « séparation de l'Eglise et de l'Etat », un Etat laïque serait donc un Etat qui ne reconnaît pas de religion spécifique mais qui est ouvert à toutes croyances religieuses. (2010, p. 37)

Voici d'autres définitions tirées du Centre national de ressources textuelles et lexicales (2012) créé par le centre national de la recherche scientifique français. Ici, il est également parlé de séparation entre la religiosité et la société.

« Principe de séparation dans l'état de la société civile et de la société religieuse. » (Centre national de ressources textuelles et lexicales, 2012)

« Caractère des institutions, publiques ou privées, qui, selon ce principe, sont indépendantes du clergé et des Églises; impartialité, neutralité de l'État à l'égard des Églises et de toute confession religieuse » (Centre national de ressources textuelles et lexicales, 2012)

Pour le Réseau Laïque Romand, la laïcité serait composée de la liberté de conscience (liberté de croyance), l'égalité de droit (pas de discrimination) ainsi que de l'universalité de l'Etat (on est tous citoyens). De plus, pour eux l'Etat devrait donc laisser de côté les normes morales ou traditionnelles pour pouvoir se concentrer sur le principe de justice qui est davantage constant et cohérent. (Réseau Laïque Romand , 2016)

### 3.2.5 L'être humain avec une dimension spirituelle

La spiritualité peut aussi être vue comme étant une dimension innée et propre à l'être humain. Suzanne Guérin, parle de la perspective holistique ou bio-psycho-socio-spirituelle dans un de ses essais qui prend en compte la globalité de l'homme. Il s'agirait ici de voir l'homme comme un tout, avec plusieurs dimensions (physique, psychique, sociale et spirituelle). Selon elle, la spiritualité fait donc entièrement partie de l'être humain, c'est une dimension qui interagit et influence les autres dimensions et se laisse influencer par celles-ci. (Guérin, 2012)

Pour Thierry Collaud, auteur sur l'éthique sociale et théologien, la dimension spirituelle est « une dimension constitutive de la personnalité » (qui n'est pas de l'ordre de l'optionnel et qui donc est présente chez toute personne). (p. 19) Elle fait donc entièrement partie de l'être humain. (Collaud, 2013)

Suzanne Guérin, s'appuyant sur les dires de Jacques Grand'Maison (2002, 2004), théologien, écrivain et sociologue, explique que la dimension spirituelle est présente dans notre intimité profonde. C'est un « réservoir de ressources inépuisables accessibles à tous et à toutes, comme la voie royale pour développer différentes capacités dont celles d'établir un rapport sain avec soi-même, avec l'autre, avec l'humanité, avec Dieu si son existence est reconnue. » (p. 40) Pour eux, la dimension spirituelle est présente en chacun et est une clé pour l'épanouissement de notre être intérieur, de par le fait qu'elle apporte du sens à ce que l'on peut vivre, établis nos croyances et nos valeurs et est un moteur à l'engagement pour rendre le monde meilleur. (Guérin, 2012, pp. 40-41)

### 3.2.6 Une spiritualité laïque

Pour plusieurs auteurs, la spiritualité est laïque de par le fait qu'elle n'est pas rattachée à une religion, à une église, à une croyance ou un dieu. C'est le cas pour Matthieu Ricard (2008), moine bouddhiste, interprète français du Dalaï Lama et écrivain, André Comte-Sponville (2014), philosophe, auteur, et Daniel Chevassut (2014), médecin, auteur et représentant de la tradition bouddhiste au sein des hôpitaux publics de Marseille. Voici ce qu'ils en disent :

- ⇒ Pour Matthieu Ricard, le simple fait de développer son soi intérieur, l'amour pour son prochain ainsi qu'une sorte d'éthique qui permettrait aux hommes d'être en accord avec eux-mêmes et leurs actions, serait une forme de spiritualité. D'ailleurs, selon lui, cette forme laïque de la spiritualité concerne « une bonne moitié de l'humanité ». (Ricard, 2008)
- ⇒ Pour André Comte-Sponville, être athée comprend aussi une dimension spirituelle de par le fait que l'homme a un esprit. Selon lui, « la spiritualité se vit dans l'exercice de la puissance de penser, d'aimer, de rire et d'agir (...) la spiritualité est davantage une contemplation, une expérience, une pratique ». (Compte-Sponville cité par Smedt, 2014)
- ⇒ Pour Daniel Chevassut, la religion n'est qu'un outil pour atteindre une spiritualité qui, elle, est laïque. La méditation, par exemple, « est naturellement laïque par essence, puisque toute forme de pensée, y compris religieuse est mise de côté pendant la pratique ». (Chevassut, 2014) Par contre, la spiritualité a tout de même un aspect orienté « vers le sacré, vers ce qui ne peut être dit, mais seulement vécu et réalisé intimement » qui peut être atteint à travers les enseignements d'un sage qui l'a déjà vécu et d'une religion. (Chevassut, 2014)

La spiritualité pourrait donc inclure un aspect non-religieux et donc être accessible à tout un chacun indépendamment de ses croyances.

Pour conclure, il me semble important d'énoncer les définitions que je retiendrai pour parler de dimension spirituelle, de religion et de laïcité lors ce travail de Bachelor.

### **Synthèse 1<sup>er</sup> axe théorique : La spiritualité**

**La spiritualité** est une dimension vaste, insaisissable et immatérielle, présente en chacun de nous qui touche le sens et la valeur de notre existence et nous relie aux autres, à soi et à quelque chose qui nous dépasse. La spiritualité peut se rattacher aux notions d'éthique, d'amour et d'être intérieur et a pour particularité d'être une dimension constituante de l'être humain.

**La religion** est un ensemble de pratiques, croyances, dogmes et rites permettant d'encadrer des personnes cherchant à entrer en relation avec le sacré.

**La laïcité** est vue dans le sens d'une séparation de l'Etat d'avec l'Eglise et d'égalité de traitement entre les différentes religions. La spiritualité peut être laïque lorsqu'elle est vécue en dehors de toutes religions.

### 3.3 Rencontre entre la société civile, le travail social et les démarches de spiritualité

Le travail social, plus particulièrement celui effectué au sein des différentes institutions sociales, s'inscrit dans les normes et valeurs de la société actuelle. Il me semble pertinent d'investiguer la place qu'ont la spiritualité et la religion dans la société civile suisse d'aujourd'hui mais également la place qu'elles ont pu avoir depuis la période médiévale. Je vais donc retracer une partie de l'histoire des relations entre l'Eglise et l'Etat pour ensuite décrire la situation actuelle dans le canton de Vaud.

Je ferai également, en parallèle, un petit résumé de l'évolution de la place de la spiritualité dans le travail social. Ceci dans l'idée de comprendre comment ce dernier évolue et quels liens ont pu ou peuvent encore être faits avec cette dimension spirituelle.

#### 3.3.1 Evolution de la spiritualité dans la société civile et dans le travail social

##### La période médiévale

Durant cette période, l'Eglise catholique romaine occupa une place particulière dans la sphère privée mais aussi publique des citoyens. En effet, cette église contrôlait une grande partie des normes sociales et la structure même de la société car elle était intimement liée au pouvoir étatique. Le peuple avait l'obligation de suivre la confession chrétienne, reconnue comme étant la seule vérité, car aucune autre religion n'était admise. (Baumann & Stolz, 2009, p.14-15 et p.79)

Une forme ancienne du travail social fut la charité chrétienne qui s'opéra pendant le Moyen Âge et bien avant encore. A cette époque, la pauvreté était vue comme quelque chose de normal et non de l'ordre de la responsabilité sociétale. Elle permettait aux riches d'accéder au salut grâce aux dons (l'aumône) qu'ils faisaient envers les personnes les plus démunies. (Oberson, 2008, pp. 90-91)

De manière pratique, c'étaient les ecclésiastiques, plus souvent les évêques, qui s'occupaient des pauvres et de ceux ayant besoin d'assistance au sein de leurs monastères, des hôpitaux et des orphelinats dont ils étaient en charge. En dehors de ces lieux, ils rendaient également visites aux miséreux en leur apportant l'aumône (un don) ainsi que des vivres. Plus tard, des maisons spécifiques furent mises sur pied pour pratiquer la charité. (Lallemand, 1903)

##### Le 14<sup>ème</sup> siècle

Ce n'est qu'au tournant du 14<sup>ème</sup> siècle que le pouvoir étatique de l'époque voit la pauvreté comme une menace pour l'ordre public et s'en préoccupe davantage. Ce dernier intervient pour la première fois en faisant appliquer tout d'abord des lois afin de restreindre le vagabondage et la mendicité puis en chassant les mendiants, en répertoriant les pauvres et en mettant au travail celles et ceux étant aptes à le faire. (Oberson, 2008, p. 92)

## La Réforme

Durant le 16<sup>ème</sup> siècle, la Réforme<sup>1</sup> gagna du terrain en Suisse, ce qui amena à différencier les cantons entre catholiques et protestants et provoqua une certaine rivalité entre les deux religions. Dans le but d'assurer une paix à l'intérieur du pays, la diète fédérale (l'ancien Etat fédéral) se déclara neutre et donna l'autorité aux cantons d'encadrer et de régler leurs préoccupations religieuses. (Forclaz, 2009, pp. 97-98) Mais dans la réalité, les différentes politiques étatiques étaient intimement liées aux églises. (Voir annexe 1.1 *La place de la religion dans les cantons au 16<sup>ème</sup> siècle*).

En réaction à une religion bien présente, le social pris de plus en plus une forme laïque. Car comme nous le dit Jean-François Berger (2013), délégué au Conseil International de la Croix-Rouge et conseiller de paroisse :

« Soucieux de s'affranchir de l'obscurantisme religieux et de la fatalité d'un ordre naturel, les philosophes des Lumières vont alors se démarquer de la charité chrétienne par le concept d'« humanité », qui désigne la totalité du genre humain et le soin qu'on doit lui porter. » (Berger, 2013)

## La naissance de l'Etat fédéral

En 1798, suite à la révolution française, la Suisse chercha à s'unifier et créa la République helvétique. Cette dernière accorda le droit à la population suisse de se marier avec une personne d'une autre confession et instaura la liberté de conscience ainsi que la liberté de se rendre au culte. Malheureusement celle-ci ne dura pas longtemps et de nouveaux conflits éclatèrent entre les différentes religions. En 1848, la Confédération Suisse telle que nous la connaissons aujourd'hui fut créée et accorda finalement en 1874 une pleine liberté de croyance mais garda le contrôle sur les Eglises. (Krüggeler & Weibel, 2009, pp. 102-103)

## 19<sup>ème</sup> – fin du 20<sup>ème</sup> siècle

La période d'industrialisation ainsi que celle de la modernisation marquèrent en Suisse un certain tournant pour la société. Car durant ces périodes, plusieurs changements s'opérèrent, dont deux concernant la religiosité.

Dans un premier temps, la société civile se détacha de l'Eglise. En effet, la Suisse chercha à gagner en efficacité et en production en réorganisant la société et les techniques utilisées (apparition de nouvelles technologies et machineries). (Baumann & Stolz, 2009, pp. 78-79)

Cette recherche d'efficacité se manifesta, par exemple, à travers une séparation des différents sous-systèmes sociétaux (politique, droit, économie, église ou autres). En faisant cela, les différents sous-systèmes eurent la possibilité de se différencier les uns des autres, de se spécialiser dans un domaine précis et de questionner la légitimité de la place de la religion dans ces secteurs. Cette

---

<sup>1</sup> Il s'agissait d'une scission dans l'église catholique sur des questions de structure, de croyances et de dogmes donnant ainsi naissance au protestantisme.

dernière fut elle aussi différenciée des autres domaines et perdit son influence sur la société. (Bovay & Campiche, 1992, pp. 27-28)

La société passa en quelque sorte d'une « structure religieuse » à une « structure économique » et la charité se transforma en assistance publique. Ce furent alors les médecins et les philanthropes qui agirent pour s'occuper de la population et prirent les rôles qu'avaient autrefois les prêtres. Avec la montée de l'industrialisation une Sécurité Sociale fut mise sur place pour prévenir la pauvreté des ouvriers causée entre autres par les accidents de travail ainsi que les maladies. Peu à peu, le travail ouvrier devint instable et fit face à de nombreuses crises, ce qui engendra une grande précarité pour la majorité de la population. (Oberson, 2008, p. 94)

A cela s'ajoutent des soucis de plus en plus répandus d'alcoolisme, de prostitution ainsi que d'enfants forcés de travailler au sein de la société. L'Etat ne pouvant plus gérer toutes ces difficultés seules fera appel aux Eglises pour lui apporter du renfort. L'Etat reconnaît alors les églises d'utilité publique (Thème approfondi au chapitre suivant 3.3.6), ce qui leur redonnera officiellement une place importante au sein du travail social. Cela leur permet également d'obtenir des fonds afin de fonder de nouvelles œuvres caritatives, organisations privées. Durant cette même période, l'Armée du Salut sera créée par William Booth en Angleterre. Il s'agira ici d'un mouvement associant l'évangélisation et le travail social pour travailler avec les plus pauvres. A cela s'ajoute la fondation du christianisme social, réunissant plusieurs dénominations chrétiennes, qui s'occupera de mettre sur pied des structures de prise en charge pour répondre aux besoins liés à la précarité de la société. (Rognon, 2008)

Des femmes issues de la bourgeoisie décident de passer d'un travail social basé sur le bénévolat à quelque chose qui s'enregistre dans l'ordre du professionnel. Des écoles confessionnelles ou laïques d'études sociales sont créées. La notion de vocation et de foi issue du catholicisme est très présente dans le travail social du 20<sup>ème</sup> siècle pour une grande majorité. Bien qu'il y ait de plus en plus de laïcité, la culture catholique influence grandement le travail social. (Blum, 2002)

En effet, la plupart des institutions privées restent dirigées par des croyants, particulièrement par des sœurs qui portent une attention particulière à l'éducation religieuse qui viendra structurer la vie institutionnelle. Par contre, à partir des années cinquante, le travail social cherchera encore davantage à se distinguer de sa forme ancienne basée sur la charité chrétienne, afin d'atteindre « un droit social acquis sans condition ». (Oberson, 2008, p. 96)

Dans un deuxième temps, la société vit apparaître une augmentation de la diversité religieuse. Tout d'abord à travers un phénomène qui prit place au sein de la modernisation : l'individualisation ou l'émancipation de l'individu à réfléchir par soi-même, à faire ses propres choix et à devenir sujet de son histoire. En effet, n'étant plus confrontés à une seule manière de concevoir le monde, les individus eurent alors la possibilité de choisir non seulement leur religion mais également l'intensité de leur engagement. C'est ainsi que sont nées autant de manières de pratiquer sa foi que d'individus. (Baumann & Stolz, 2009, pp. 80-82)

Puis, à travers un phénomène qui prit place au sein de la mondialisation, c'est-à-dire par l'apparition d'échanges internationaux et de la reconnaissance de liberté d'établissement. Par conséquent, de nombreux immigrants s'installèrent en Suisse pour des raisons professionnelles, politiques ou familiales, ce qui apporta de nouvelles confessions religieuses sur le sol suisse. (Baumann & Stolz, 2009, pp. 80-82)

Par exemple, en 1960 ce sont l'hindouisme et le bouddhisme qui se font davantage connaître en Suisse à travers des séminaires, cours de yoga, etc. En 1980, l'islam se répand en Suisse par l'arrivée de travailleurs ou encore de réfugiés suite à la guerre de Bosnie. Et finalement, à la même période, apparaissent les mouvements pentecôtistes et charismatiques issus du courant évangélique de l'église protestante réformée. Ces derniers apporteront une nouvelle manière de voir Dieu et de vivre sa foi (Campiche, 2010, pp. 64-66)

Face à cette diversité religieuse, les cantons eurent différentes réactions. Certains cantons refusèrent que les différentes structures sociales soient apparentées à des confessions afin d'assurer une certaine neutralité. Car pour eux, la religion était vue davantage comme une affaire privée plutôt que publique. D'autres décidèrent, comme par exemple le canton de Vaud, d'accorder l'accessibilité aux mêmes droits en donnant la possibilité aux différentes communautés religieuses d'être reconnues. Ce point sera abordé dans le chapitre suivant. (Baumann & Stolz, 2009, pp. 81-85)

### 3.3.2 Collaborations entre les communautés religieuses et l'Etat en Suisse

La Constitution fédérale en vigueur encore aujourd'hui, révisée en 1999, stipule que l'organisation des relations entre l'Etat et l'Eglise revient aux cantons. Cette constitution se préoccupe néanmoins à veiller à la liberté de conscience et de croyance de ses citoyens. (Famos, 2009, pp. 314-315)

#### **Le Canton de Vaud**

La Constitution du canton de Vaud, en place depuis 2003, accorde une importance particulière à la dimension spirituelle et accorde de l'importance au rôle social mais aussi spirituel que les Eglises ont à jouer dans la société. En effet, voici ce que l'article 169 dit à ce sujet :

- « 1 L'Etat tient compte de la dimension spirituelle de la personne humaine.
- 2 Il prend en considération la contribution des Eglises et communautés religieuses au lien social et à la transmission de valeurs fondamentales. »

L'Etat de Vaud ne compte pas répondre lui-même à la dimension spirituelle. Il semblerait donc que ce rôle soit lui aussi délégué, mais cette fois directement aux Eglises et communautés religieuses reconnues. (Commentaire du projet de nouvelle constitution, mai 2002, p. 39)

Aujourd'hui, les communautés religieuses entretiennent différents types de relations avec l'Etat du canton de Vaud. Certaines entretiennent une collaboration



étroite avec ce dernier, à travers une reconnaissance de droit public, d'autre une séparation totale et sont reconnues comme associations ou fondations.

Avec la pluralité religieuse, il semble nécessaire que chaque Eglise ait sa chance d'accéder à une même reconnaissance de la part de l'Etat par souci d'égalité de traitement. C'est ainsi que le canton de Vaud offre la possibilité d'une reconnaissance d'intérêt public à toutes les communautés religieuses. Cette reconnaissance permet de définir la collaboration entre ces deux entités. (Cattacin *et al.*, 2003,) La Constitution vaudoise reconnaît L'Eglise Evangélique Réformée et L'Eglise Catholique Romaine comme des « institutions de droit public dotées de la personnalité morale ». (Constitution Vaudoise du 14 avril 2003 (RS 131.231) art 170, al 1, 2015) (Voir annexe 1.2 *Reconnaissance d'intérêt publique et conséquences*)

La majorité des communautés religieuses sont des entités de droit privé sous forme d'associations ou de fondations qui ne sont pas reconnues officiellement par l'Etat. Celles-ci ne sont pas soumises à des contrôles spécifiques de la part de l'Etat pour autant que ces dernières respectent les principes démocratiques. (Cattacin *et al.* 2003)

### 3.3.3 Appartenances religieuses dans le canton de Vaud et en Suisse

Dans ce chapitre, je me baserai principalement sur l'Office de la statistique Suisse pour mettre en lumière les tendances actuelles de la société en matière de religiosité.

En 2014, selon la statistique vaudoise sur la population résidente permanente âgée de 15 ans et plus, 62,9% de la population appartient à une religion chrétienne (soit 31% catholique, 25,8% réformée et 6.1 % d'autres communautés chrétiennes). Bien que cela représente encore aujourd'hui la majorité de la population vaudoise, il est important de signaler que ce chiffre a considérablement diminué depuis les années 1970 où il se situait à 97,6%. Cela est notamment dû au nombre de réformés évangéliques qui a chuté de près d'un tiers. La deuxième religion la plus représentée en 2014 est l'islam avec 4.9%. D'autres religions sont représentées mais cela n'équivaut qu'à un faible pourcentage de la population (soit 0.3% juifs et 1.3% autres). (Office fédérale de la statistique Suisse, s.d.)

En 2014, 28,4% de la population se dit être sans appartenance religieuse alors qu'il ne s'agissait que d'un pourcent en 1970. (Office fédérale de la statistique Suisse, s.d.) Mais selon l'enquête de l'office fédéral de la statistique sur les pratiques et croyances religieuses et spirituelles en Suisse, parmi ce pourcentage, près de la moitié croient en une « sorte de puissance supérieure » (p.15) ou en l'existence d'un « Dieu unique » (p.15) et un tiers se déclarent plutôt ou très spirituels. Ce n'est donc pas parce qu'une personne se dit n'appartenir à aucune religion qu'il n'y a pas de spiritualité ou de croyance. (Office fédérale de la statistique OFS, 2016, pp. 6, 15)

Bien que le pourcentage de personnes sans appartenance religieuse ait beaucoup augmenté, il est important de nuancer ces chiffres en tenant compte, par exemple, de plusieurs facteurs culturels ou financiers. Il est intéressant de voir que d'après

les statistiques vaudoises, ce n'est que depuis les années 1960 que l'on recense le nombre de personnes n'ayant aucune appartenance religieuse. (Office fédérale de la statistique Suisse, s.d.)

De plus, selon Roland Campiche, ces chiffres doivent être nuancés car certaines personnes en Suisse diraient n'appartenir à aucune religion, depuis 1990, pour ne pas payer les impôts ecclésiastiques de certains cantons. En outre, avec la venue de nouvelles communautés religieuses, il n'est plus nécessaire de déclarer automatiquement son appartenance religieuse. (Campiche, 2010)

Avant cela, comme vu dans les chapitres 3.3.1 à 3.3.5, la religion était ancrée dans les normes sociétales et il était impossible de se prononcer comme non religieux, cela étant très mal vu. Or aujourd'hui, avec la montée de la sécularisation et des nouvelles normes sociétales comme décrit, la religion semble prendre moins d'importance pour une partie de la population.

De manière générale, la religion joue un rôle plutôt peu important dans les diverses décisions et domaines spécifiques du quotidien des Suisses. Comme le soulève Christoph Bochinger, président du comité de direction du Programme National de Recherche sur « Collectivités religieuses, Etat et société », « la majorité des Suisses entretient un rapport distant à la religion » (...) car « la religion fait partie de leur vie mais n'y joue pas un rôle majeur. » (p. 5) Mais cette majorité reconnaît néanmoins l'utilité sociale des Eglises. Mais le président du comité relève aussi que pour un petit pourcentage, principalement les églises évangéliques et celles dites libres, la foi joue un rôle déterminant. Il est donc intéressant de voir que pour la plupart des Suisses la religion n'est pas fondamentale dans leur vie de tous les jours. (Bochinger, 2011) (Voir annexe 1.3 *Commentaires sur le Tableau : Importance de la religion ou de la spiritualité en Suisse*)

### 3.3.4 Les établissements socio-éducatifs vaudois

Les institutions sociales ont évolué au rythme de la société. Tout comme les différentes institutions sociétales, elles se sont elles aussi différenciées du religieux avec la naissance de l'Etat moderne en Europe aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles.

Sur le canton de Vaud, les établissements socio-éducatifs accueillant des adultes vivant avec un handicap ou de grandes difficultés sociales doivent obtenir un droit d'exploiter par les autorités cantonales. (VD.ch, s.d.)

Selon une enquête portée par Armin Kresmann sur la spiritualité dans les institutions sociales :

« Dans le canton de Vaud, les institutions sociales vaudoises sont des organismes privés, le plus souvent des fondations reconnues d'intérêt public. Pour remplir leur tâche, elles reçoivent des subventions financières importantes de l'Etat qui complète les contributions des résidents. De fait, les institutions sociales se situent donc entre le privé et le public. » (Kresmann, 2009, p. 15)

En recevant des subventions de la part de l'Etat, les institutions devraient, entre-autre, tenir compte de la dimension spirituelle. Elles peuvent choisir de collaborer avec des institutions religieuses reconnues par l'Etat au sein de leurs institutions afin de répondre à cette dimension. Ou encore décider que les questions spirituelles soient traitées en dehors de l'institution et inviter ainsi les bénéficiaires à entrer en contact avec les institutions religieuses si besoin. (Kresmann, 2009, pp. 76-77)

Il se peut également que certaines institutions décident de se prononcer comme institution de « tradition spirituelle, philosophique ou religieuse » (p.30). Cela doit évidemment être transmis explicitement aux résidents. Dans un tel cas, les institutions s'occupent elles-mêmes de la dimension spirituelle. (Kresmann, 2009, pp. 30, 76)

De plus, sur le canton de Vaud, les institutions doivent répondre aux exigences d'un service issu du département de la santé et de l'action sociale nommée Le Service de Prévoyance et d'Aide Sociales (SPAS). Ce dernier définit l'accompagnement des personnes en difficultés. (VD.ch, s.d.)

Selon Armin Kresmann, dans son enquête sur la spiritualité dans les institutions sociales, un critère de qualité et de sécurité que le SPAS donne aux établissements socio-éducatifs est le suivant :

« 2.1.10 Spiritualité : L'institution respecte le droit à la spiritualité et à la pratique religieuse. L'institution a défini dans le concept remis au-à la cliente une politique relative au respect de la liberté spirituelle et à l'accès à la pratique religieuse. La clientèle peut suivre des offices religieux de son choix dans ou hors de l'institution. » (Kresmann, 2009, p. 29)

Les établissements socio-éducatifs vaudois devraient donc, à priori, être attentif à la dimension spirituelle des personnes.

### **Synthèse 2<sup>ème</sup> axe théorique : Rencontre entre la société civile, le travail social et les démarches de spiritualités**

Le travail social prend racine dans la charité chrétienne au Moyen Âge, où l'aide apportée aux pauvres était motivée par la foi des ecclésiastes. Puis, la place de la des questions spirituelles et religieuses dans le domaine du travail social, a beaucoup évolué pour en arriver à ce que l'on connaît aujourd'hui : un travail social professionnalisé et laïque. Ce qui n'empêche pas que la spiritualité soit prise en compte puisque les institutions sociales actuelles du canton de Vaud, étant financées par l'Etat, doivent le faire et décider de la manière.

Dans la société civile, ce n'est que depuis la révolution industrielle que l'Etat s'émancipe du pouvoir ecclésial auquel il était intimement lié. Puis, avec le phénomène de mondialisation, diverses croyances et religions viennent s'ajouter à la foi chrétienne déjà présente en Suisse. Dans un souci d'égalité, l'Etat offre l'opportunité aux diverses communautés religieuses d'être reconnues d'intérêt public et d'exercer certains droits.



### 3.4 Prise en charge de la personne atteinte de maladie psychique

Ce dernier axe me permet de me focaliser sur les deux maladies psychiques, à savoir la schizophrénie et les troubles bipolaires, pour pouvoir les définir en décrivant leurs symptômes, les besoins rencontrés ainsi que l'influence de ces troubles sur le quotidien des patients atteints. Ensuite, je décrirai les différentes prises en charges psycho-sociales proposées par les travailleurs sociaux. Je terminerai par décrire comment s'articule une prise en charge qui prend en compte la dimension spirituelle dans un contexte de travail social.

#### 3.4.1 Définition des troubles psychiques

Buscher *et al.* (2016), s'appuyant sur Bastine, clinicien en psychologie, et plusieurs auteurs du DSM-IV<sup>2</sup> définissent les troubles psychiques de la manière suivante :

« Les troubles psychiques ont un effet limitatif sur les fonctions humaines au niveau existentiel et comportemental. Ils peuvent affecter la vie quotidienne d'un individu, se répercuter au niveau émotionnel, cognitif, relationnel et physique ainsi qu'influencer son comportement. Ils s'accompagnent de souffrances aiguës ou peuvent augmenter sensiblement le risque d'avoir à souffrir d'une perte de liberté ou de qualité de vie. » (2016, p. 9)

Les troubles psychiques regroupent les psychoses, la schizophrénie, les troubles de l'humeur, les troubles névrotiques, les troubles de la personnalité, etc. (Classification Internationale des Maladies (CIM-10), 2007, p. 327)

#### 3.4.2 Définition de la schizophrénie et manifestation des symptômes

La schizophrénie est un trouble qui se manifeste par une déformation de la perception et de la pensée ainsi que par une perturbation de l'état émotionnel et affectif. (Adaptation de la définition de la Classification Internationale des Maladies (CIM-10), 2007, p. 343)

Les personnes souffrant de ce trouble psychique sont nombreuses en Suisse. Selon l'association Genevoise de soutien aux proches de personnes souffrant de troubles psychiques, « Le Relais », 1% de la population, soit 70'000 personnes, est atteinte de schizophrénie. (Le Relais, 2012)

Une personne atteinte de schizophrénie peut manifester des symptômes dits positifs (perceptions qui ne se retrouvent pas chez un individu sain) tels les hallucinations auditives ou visuelles, des idées délirantes le plus souvent touchant au thème des croyances religieuses, ou de la persécution, mais aussi des angoisses de morcellement. Elle peut également expérimenter des symptômes dits négatifs (car il s'agit d'une détérioration des fonctions saines) telles une quasi absence de manifestations d'émotions, peu de parole, une perte de volonté ou de motivation face aux tâches du quotidien ainsi qu'une absence de plaisir et un

---

<sup>2</sup> 4<sup>ème</sup> Manuel Diagnostique et Statistique des Troubles Mentaux

retrait social. A tout cela s'ajoute l'apparition d'une désorganisation du discours ou de la pensée. (Sollioz, 2016)

### 3.4.3 Les délires mystiques en schizophrénie

Les idées délirantes sont des croyances propres à un individu que l'entourage ne partage pas et considère comme bizarres. Ce sont des idées floues et peu organisées qui résistent à l'argumentation. Les plus fréquentes concernent les thèmes de la persécution et de la possession. (Sollioz, 2016)

Dans leur brochure « La Schizophrénie – Comprendre et Aider », La Société Québécoise de la Schizophrénie explique que ces croyances sont perçues comme étant réelles pour la personne atteinte de schizophrénie. (Société Québécoise de la Schizophrénie, 2006, p. 11)

Dana Alonzo *et al.* (2010) ont regroupé trente études scientifiques effectuées sur les thèmes de la schizophrénie et de sa relation avec la religion. Ces études ont révélé le fait que les délires mystiques sont des délires étroitement liés à des thèmes religieux ou surnaturels tels que : la prière, le péché, la possession, la culpabilité ou encore « la magie noire, les esprits, les démons, l'ensorcellement, les forces mystiques, les fantômes, les sorciers et le vaudou » (p.4)<sup>3</sup>. Ces délires peuvent se manifester de différentes manières : il arrive, par exemple, qu'une personne atteinte de troubles schizophrènes se prenne pour Jésus, Dieu ou d'autres figures religieuses. Il se peut également que la personne clame entendre la voix de Dieu, d'esprits ou du diable ou encore qu'elle croie voir apparaître des personnages bibliques. Il arrive également qu'une personne ait la conviction qu'elle a « commis un péché sous le contrôle de Satan » (p.4)<sup>4</sup> ou encore qu'elle se sente submergée par de la culpabilité. (Alonzo, *et al.*, 2010, p.4)<sup>5</sup>

### 3.4.4 Influence de la schizophrénie sur le quotidien et besoins des personnes

Les différents symptômes de la schizophrénie affectent grandement le quotidien de la personne ainsi que ses relations sociales. Il est important en préavis de savoir que ces symptômes peuvent se manifester de différentes manières selon les personnes.

Il se peut par exemple, qu'une personne voie et entende des choses qui sont perçues comme réelles pour elle mais qui n'existent pas. Ou encore qu'une personne se sente persécutée, dénigrée ou incomprise par son entourage, ce qui rend les contacts avec autrui compliqués et angoissants. Il arrive également que

---

<sup>3</sup> Traduction personnelle de l'anglais : « (e.g., black magic, spirits, demons, being bewitched, mythical forces, ghosts, sorcery, voodoo). »

<sup>4</sup> Traduction personnelle de l'anglais : « I committed a sin under the control of Satan »

<sup>5</sup> Traduction personnelle tiré de la citation en anglais : « Delusions and hallucinations were categorized as having a religious nature when they included a direct reference to organized religious themes (e.g., prayer, sin, possession) or religious figures (e.g., God, Jesus, devil, prophet). Delusions and hallucinations were categorized as supernatural if they included more general mystic references (e.g., black magic, spirits, demons, being bewitched, mythical forces, ghosts, sorcery, voodoo). »

les personnes touchées par cette maladie aient de la peine à prendre soin d'elles-mêmes, à garder leur travail, et à entrer en relation avec autrui. Cette maladie procure une grande souffrance pour la personne directement concernée ou pour les familles et l'entourage. (Byrne, et al., 2004, pp. 15-16; 28)

Il arrive également, que les personnes atteintes de troubles schizophréniques se replient sur elles-mêmes car elles ne se sentent pas comprises par leur entourage ou par la société. En effet, leurs comportements et réactions sont évalués par ces derniers comme étant « bizarres » et effrayants. De plus, les personnes sont souvent victimes de stéréotypes dus à une mauvaise connaissance de la maladie et à la peur de la part de la société en générale. (Dusseix, *et al.*, 2009)

Comme mentionné précédemment, la schizophrénie altère les relations sociales et provoque fréquemment une rupture sociale. Or les personnes touchées par la schizophrénie ont justement besoin de sortir de l'isolement social qui génère pour elles une grande souffrance. Elles ont besoin d'être accompagnées dans leur maladie pour retrouver une meilleure qualité de vie et reprendre une certaine place dans la société civile. Ceci passe, par exemple, par une aide dans les tâches quotidiennes, permettant ainsi à la personne de retrouver la confiance en soi et une certaine autonomie. Il est aussi question de traitements médicamenteux qui ont pour but d'atténuer les symptômes et de favoriser ainsi un certain équilibre de vie.

De plus, le fait d'être au courant de sa maladie permet d'avoir une meilleure compréhension de ce qui leur arrive mais aussi un certain soulagement de ne pas être seul face à celle-ci. Pour cela, les personnes ont non seulement besoin d'être comprises et soutenues par leurs proches, mais également d'être reconnues dans leur maladie. (Dusseix, *et al.*, 2009)

### 3.4.5 Définition des troubles bipolaires et manifestation des symptômes

La Classification Internationale des Maladies, définit le trouble bipolaire de la manière suivante :

« Trouble caractérisé par deux ou plusieurs épisodes au cours desquels l'humeur et le niveau d'activité du sujet sont profondément perturbés, tantôt dans le sens d'une élévation de l'humeur et d'une augmentation de l'énergie et de l'activité (Hypomanie ou manie), tantôt dans le sens d'un abaissement de l'humeur et d'une réduction de l'énergie et de l'activité (dépression). » (Classification Internationale des Maladies (CIM-10), 2007, p. 353)

Les troubles bipolaires toucheraient, selon Marianne Tremblay, réalisatrice pour l'émission l'Antidote sur Canal 9 (2013), entre un et trois pour cent de la population suisse. (Tremblay cité par Forclaz, *et al.*, 2013)

Durant la phase de manie ainsi que la phase de dépression, différents symptômes peuvent se manifester qui ont un impact sur les relations sociales ou professionnelles, sur les finances, sur l'estime de soi, sur le rythme de vie ainsi

que sur la pensée. En voici quelques-uns pour la phase de manie : l'hyperactivité dans les domaines sociaux et professionnels, l'état d'euphorie, l'excessivité dans les dépenses ou dans les plaisirs, la baisse du besoin de sommeil, l'augmentation de l'estime de soi, la parole abondante et fréquente, l'agitation des pensées avec l'arrivée de pleins d'idées mais également des hallucinations et idées délirantes. Et voici quelques exemples pour la phase de dépression : les idées suicidaires, la perte d'intérêt et de plaisir, la fatigue accompagnée d'insomnies, la perte de concentration, l'isolement, l'humeur triste et dépressive, les comportements agressifs et le ralentissement de la pensée. (Beaulieu, *et al.*, 2015).

#### 3.4.6 Influence des troubles bipolaires sur le quotidien et besoins des personnes

La manifestation des symptômes va dépendre des personnes et du stade de la maladie. Mais il arrive fréquemment que les personnes passent d'une phase maniaque à une phase dépressive. Les personnes souffrant de troubles bipolaires peuvent petit à petit se mettre en danger. Lors des phases maniaques, ils arrivent que les personnes se mettent en danger sexuellement ainsi qu'au niveau financier ou encore suite à des activités extrêmes. Lors de la phase dépressive il arrive que les personnes commettent des tentatives de suicide pour échapper à leurs souffrances. Entre les crises maniaques et dépressives il y a des phases plus calmes plus ou moins longue où les personnes peuvent « vivre normalement » sans voir apparaître les symptômes de leur maladie. (Tremblay cité par Forclaz, *et al.*, 2013)

Claire-lyse Cabane, participante à l'émission valaisanne « l'Antidote » (2013) intitulée « Troubles Bipolaires : le Yoyo des émotions », témoigne du fait qu'il était important pour elle non seulement de comprendre et de connaître sa maladie, mais également d'avoir un soutien de la part d'un groupe d'entraide. De plus, avoir un groupe de soutien composé de personnes proches et moins proches touchées par la même maladie, l'amenait à retrouver sa valeur personnelle et l'aidait à sortir de son isolement. (Cabane, cité par Tremblay, M., 2013)

La famille et l'entourage ont un rôle important à jouer quand la maladie fait rage. En effet, le fait que les familles connaissent la maladie permet d'agir rapidement lorsque des symptômes se manifestent, évitant ainsi les crises et les hospitalisations. (Tremblay cité par Forclaz, *et al.*, 2013)

Chabannes, J-P. *et al.*, dans leur article « Prises en charge, besoins et attentes de patients souffrant de troubles bipolaires », nomment plusieurs besoins en lien avec la prise en charge des professionnels. Ceux-ci sont importants pour pouvoir aider les personnes à retrouver une certaine stabilité.

« Les patients demandent encore plus de dialogue avec les professionnels de santé et un traitement plus personnalisé, mieux expliqué et tenant compte des effets secondaires. Ils souhaitent également plus d'accompagnement et de conseils les aidant eux et leurs proches à vivre avec la maladie. » (Chabannes *et al.*, 2011, p. 333)

### 3.4.7 Différentes prises en charge

Je n'aborderai pas ici l'aspect de la médication et du suivi psychologique qui font partie d'une prise en charge globale de la personne. Par contre, il est important de savoir que, pour que les différentes prises en charges décrites ci-dessous puissent avoir lieu, il faut néanmoins que la personne suive un traitement médical et psychologique.

Selon Emilio Pitarelli (2016), professeur à la Haute Ecole Sociale du Valais, le ou la travailleur social doit tenir compte de trois dimensions qui s'influencent mutuellement lors de la prise en charge des personnes victimes de pathologies :

- ⇒ l'accompagnement individuel, en tenant compte du fonctionnement biologique de la personne, de son parcours de vie, de sa personnalité et de ses besoins
- ⇒ l'accompagnement des familles (Voir annexe 1.4 *Accompagnement des familles*)
- ⇒ l'accompagnement social (en créant un environnement qui facilitera la réadaptation de l'individu). Il est important de prendre en compte l'environnement dans lequel la personne se trouve, car ce dernier influence également la prise en charge en renforçant ou non les comportements du patient et créant un handicap psychique.

Les travailleurs sociaux travaillant avec cette population vont plutôt favoriser la création de liens, la mise en réseau ainsi que l'accès à un environnement sécurisant, en s'appuyant sur les différentes ressources individuelles, collectives ou environnementales existantes afin d'aider la personne à avancer face à sa maladie. (Mottet, 2016)

Une collaboration est faite avec les différents professionnels ainsi qu'avec les familles afin d'établir une prise en charge globale (qui prend en compte l'entièreté de la personne).

Je vais aborder brièvement certaines prises en charge qui sont fréquemment utilisées dans les institutions sociales pour accompagner les adultes atteints de schizophrénie ou de troubles bipolaires. Ces prises en charges sont néanmoins approfondies en annexe.

#### **L'accompagnement individuel social**

Les travailleurs sociaux vont donc être présents dans l'accompagnement individuel en encadrant de manière sécurisée les différentes tâches quotidiennes dans le but de viser une certaine autonomie. Ces derniers vont collaborer avec la personne, en partant de ses besoins, pour l'accompagner dans sa relation à soi, à l'autre et à son environnement. Cet accompagnement peut se faire notamment à travers l'accueil en institution sociale tels les foyers. (Voir annexe 1.5 *Déroulement de l'accueil en foyer*)



## La Thérapie-Comportementale

Le ou la travailleur social peut faire appel à un thérapeute afin de travailler sur les croyances et comportements du patient. La Thérapie Cognitivo-Comportementale (TCC) est une thérapie brève centrée sur le présent qui tient compte de l'histoire du patient. A travers la TCC, le client et le thérapeute vont chercher à identifier l'élément déclencheur d'un comportement problématique, puis les croyances et pensées qui en découlent ainsi que les réactions émotionnelles et comportementales, pour ensuite définir ensemble une nouvelle manière de penser et de réagir face à des situations semblables. (Salamat, 2014) (Voir annexe 1.6 *La Thérapie cognitivo- comportementale*)

## La réinsertion socio-professionnelle

La réinsertion socio-professionnelle, ou l'intégration de la personne sur le marché du travail ordinaire, est une manière de faciliter l'obtention d'une place valorisée dans notre société et de favoriser une intégration sociale. Selon Véronique Antonin-Tattini, professeure à la Haute Ecole Sociale du Valais (2016), cela permet aux différentes personnes de retrouver une estime de soi et parfois une certaine stabilité. Or, cela reste difficile, encore aujourd'hui, d'obtenir ou de garder un travail « ordinaire » pour une personne souffrant de schizophrénie ou de troubles bipolaires (discrimination à l'embauche, difficulté à retrouver une certaine stabilité, angoisses et stress liés au travail). D'autres alternatives existent : les ateliers productifs d'intégration, les ateliers protégés plus ou moins productifs ainsi que les ateliers thérapeutiques ou occupationnels. (Voir annexe 1.7 *La réinsertion socio-professionnelle*)

### 3.4.8 Prise en charge holistique ou prise en charge globale

Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) (2012) définit le terme holistique de la manière suivante :

« Qui relève de l'holisme, qui s'intéresse à son objet comme constituant un tout. » (Centre national de ressources textuelles et lexicales, 2012)

Martine Périou, thérapeute en Gestalt (thérapie ayant une vision globale de l'être humain), définit ce concept comme suit : « du grec « holos », le tout, l'ensemble, la globalité ». (Périou, 2008, p. 19)

Pour Serge Ginger, psychologue et psychothérapeute, mais aussi fondateur de l'école Parisienne de la Gestalt, l'être humain est composé de cinq dimensions :

« La dimension physique : le corps, la sensorialité, la motricité, la sexualité...

La dimension affective : le « cœur », les sentiments, la relation d'amour, l'autre...

La dimension rationnelle : les idées et l'imaginaire...

La dimension sociale : les autres, l'environnement humain, culturel...

La dimension spirituelle : la place et le sens de l'homme dans l'environnement cosmique et l'écosystème global... » (Ginger, 1995, cité par Périou, 2008, pp. 43-44)

Chacune de ces dimensions est importante et essentielle pour former l'être humain comme être entier et unique. (Périou, 2008, pp. 41-42)

Dans le travail social, les prises en charge sont habituellement séparées par spécialisation, dans le but d'être efficace. Il s'agit d'un travail interdisciplinaire où chaque secteur apporte des prestations spécifiques à son domaine. Cependant, le fait d'adopter une approche holistique permet aux éducateurs d'accompagner une personne d'une manière qui lui correspond et qui est adaptée à ses difficultés. De cette manière, la personne est non seulement vue dans sa singularité mais également dans son entièreté. Ses différents besoins et chaque paramètre de sa vie – son histoire, son contexte, sa croyance, etc. – sont ainsi pris en compte. (Ellor *et al.*, 1999, cité par Guérin, 2012, pp.103-106)

Inclure la dimension spirituelle dans un accompagnement psychosocial signifie aborder avec les personnes des thèmes tels que les croyances, les valeurs, le sens de la vie, la perception du monde, etc. Pour cela, il faut tout d'abord que les professionnels en question soient eux-mêmes ouverts à cette dimension et soient capables d'apporter un appui à ce niveau-là. De plus, ces thèmes devraient être abordés uniquement selon les envies et le rythme de la personne et en aucun cas par obligation. (Guérin, 2012, pp. 207, 215-219)

Lors de l'accompagnement, les travailleurs sociaux peuvent adopter plusieurs postures permettant de faciliter l'expression des besoins spirituels chez les personnes accompagnées. En voici quelques exemples tirés du « Modèle multidimensionnel pour l'intégration de la spiritualité dans l'intervention psychosociale en travail social : implication pour l'intervention » que propose Suzanne Guérin (2012, pp. 217-219) (Voir annexe 2 *Extrait du Tableau de Suzanne Guérin*) :

- ⇒ **Être « un apprenant »** (p. 217) pour accueillir ce que l'autre a à nous apporter à travers son vécu et sa vision du monde.
- ⇒ **Être « un facilitateur de sens »** (p. 217) et « un co-constructeur » (p. 218) pour éclaircir la place de l'autre dans ce monde et mettre des mots sur ce qui est vécu.

Il s'agit tout d'abord de repérer chez l'interlocuteur les valeurs et croyances qui lui tiennent à cœur ainsi que les mots, images et symboles qui le font « vibrer ». (p. 210) Cela peut aussi s'étendre aux questions existentielles. (pp. 208-211)

- ⇒ **Etre « un témoin éclairé »** (p. 217) en vivant soi-même une spiritualité.

Le professionnel aide la personne à repérer les sensations, émotions qu'elle a pu ressentir et de mettre en lumière les expériences sensorielles spirituelles vécues. (p.211)

⇒ **Etre un « accompagnateur »** (p.217)

Ici, l'éducateur peut accompagner la personne pour qu'elle puisse trouver la manière dont elle souhaite pratiquer sa spiritualité. Cela peut par exemple se faire à travers des gestes, rituels spécifiques. (p.212 et 213)

⇒ **Être « un partenaire »** (p. 217) pour la personne dans le but de l'aider à trouver ses propres ressources et à favoriser ainsi son autonomie

Stéphanie Monod-Zorzi, médecin en gériatrie à Lausanne, (2012) parle de l'intégration de la dimension spirituelle dans une prise en charge multidimensionnelle et interdisciplinaire en gériatrie. Il s'agit de travailler avec différents professionnels (médecin, psychiatres, travailleurs sociaux, aumôniers) pour partager les observations concrètes et avoir une vision complète de la personne. (Monod-Zorzi, 2012)

Selon elle, l'intégration de la dimension spirituelle se ferait de manière concrète par l'intégration d'un aumônier dans une équipe pluridisciplinaires et à travers trois étapes (Monod-Zorzi, 2012, p. 53;65):

⇒ les besoins spirituels peuvent être identifiés et évalués par un aumônier à travers un outil spécifique. Par exemple, par un modèle de besoins spirituels STIV qui a été testé par le pasteur Etienne Rochat et Stéphanie Monod-Zorzi dans le Service de Gériatrie et Réadaptation gériatrique au CHUV de Lausanne. Il s'agit de voir où la personne se situe au niveau de quatre sous-dimensions à la spiritualité et quels sont ses besoins (p. 55) (*Voir Tableau de Stéphanie Monod-Zorzi*):

- Le sens : « ce qui donne du sens à la vie ».
- La transcendance : « fondement extérieur à la personne et qui l'enracine ».
- Les valeurs : « système de valeurs qui détermine le bon et le vrai pour la personne ».
- L'identité psycho-sociale : les relations qui contribuent à forger son identité.

⇒ Intégrer cette dimension dans la prise en charge interdisciplinaire au même titre que les autres dimensions lors des moments de colloque interdisciplinaire avec la présence de l'aumônier qui a évalué les besoins et le partage au reste de l'équipe.

⇒ Construire ensemble un plan d'action cohérent qui prend en compte la dimension spirituelle ainsi que toutes les autres dimensions (bio-psycho-social)

Finalement, le fait de considérer une personne atteinte de schizophrénie dans sa globalité permet de ne pas la réduire à sa maladie mais de prendre en compte chaque aspect de sa vie ainsi que son environnement.

**Synthèse 3<sup>e</sup> axe théorique :  
Prise en charge de la personne atteinte de maladie psychique**

**La schizophrénie** est une maladie qui touche la perception de l'individu et peut ainsi causer du repliement sur soi, une perte de motivation, un sentiment de persécution, une absence d'émotions, des hallucinations et des délires

**Le Trouble Bipolaire** est une maladie qui perturbe l'humeur provoquant ainsi des phases maniaques (euphorie, excessivité) et des phases de dépression (repli sur soi, idées noires etc.)

Ces maladies affectent le quotidien des personnes ainsi que leurs relations sociales provoquant ainsi de la souffrance et de l'isolement social. Pour pallier à cela, un accompagnement socio-éducatif, de réinsertion professionnelle, thérapeutique, psychiatrique et médical peut être mis en place. La dimension spirituelle, quant à elle, peut être incluse dans une prise en charge globale où les composantes de l'être humain (physique, affective, rationnelle, sociale et spirituelle) sont prises en compte. Cela peut se faire par les travailleurs sociaux qui peuvent accueillir, accompagner et faire émerger des besoins spirituels ou par des aumôniers.

## 4. Méthodologie

---

### 4.1 Méthode de collecte des données

#### 4.1.1 Prise de contact et éthique de la recherche

Dans un premier temps, j'ai pris contact avec les directeurs d'institutions sociales pour savoir s'ils seraient disponibles pour un entretien dans le cadre de mon travail de Bachelor sur le thème de la prise en compte de la spiritualité. J'ai également demandé la permission de m'entretenir avec deux éducateurs sociaux de leur institution. J'ai effectué cela par le biais d'un courriel électronique, dans le but de leur laisser ainsi un certain temps de réflexion après leur avoir fait prendre connaissance de ma requête. Dans ce courriel, je leur ai fait part d'informations nécessaires sur mon travail à l'aide d'une lettre d'information (Voir annexe 4 *Lettre d'information*) en présentant ma recherche et en expliquant le cadre ainsi que les objectifs de celle-ci. Je les ai ensuite informés du déroulement des entretiens en précisant :

- le cadre (timing, enregistrement, exemples de questions etc.)
- l'éthique de ma recherche (garantie de confidentialité, de libre adhésion, d'anonymat et information sur l'utilisation des données)

Cependant, j'ai rapidement été confrontée aux limites de cette méthode. En effet, étant consciente du planning bien chargé que pouvaient avoir les directeurs et n'ayant pas reçu toutes les réponses souhaitées, je me suis rendue dans une des institutions pour expliciter de vive voix mes demandes. Malgré ma première crainte de déranger en m'y rendant spontanément et sans prévenir, j'y ai finalement été très bien accueillie.

Dans deux institutions, ce sont les directeurs qui m'ont transmis les contacts des deux éducateurs portés volontaires pour s'entretenir avec moi. J'ai les ai donc appelés ou rencontrés pour leur expliquer de vive voix ma demande et fixer ensemble une date.

Dans la troisième des institutions, après avoir effectué le premier entretien avec la direction, j'ai eu l'occasion, lors d'un colloque, de présenter moi-même mon travail et d'interpeller deux éducateurs de l'institution pour ensuite fixer ensemble un rendez-vous.

J'ai été particulièrement attentive aux questions éthiques en prenant soin d'informer mes interlocuteurs de la confidentialité des entretiens et du respect des données récoltées. Pour attester cela, je leur ai fait signer un formulaire de consentement (voir annexe 5 *Formulaire de consentement*). J'ai également souhaité offrir l'opportunité aux participants de se retirer du processus à tout moment.

Finalement, une fois les entretiens effectués, j'ai conservé les données de manière sécurisée, m'engageant par la suite à veiller personnellement à leur suppression, une fois mon travail de Bachelor validé.



## 4.2 L'entretien et son déroulement

J'ai choisi d'utiliser l'entretien semi-directif comme outil de travail et d'opter pour des questions ouvertes dans le but de laisser une certaine liberté aux personnes interviewées, leur offrant ainsi un espace bienveillant pour s'exprimer. Les entretiens se sont faits de manière individuelle à l'exception du premier, auquel, sur mon accord, le directeur et le responsable du secteur de l'accompagnement étaient présents. Ce fut très enrichissant, les deux personnes ayant ainsi pu se compléter en apportant leur point de vue sur les questions.

Pour l'entretien avec les éducateurs et l'infirmière, je me suis basée sur un canevas (Voir annexe 6 *Canevas pour l'entretien avec les éducateurs*) de questions préparées à l'avance, tout en faisant preuve de flexibilité et en réorientant ou modifiant mes questions. Les questions étaient en lien avec mes hypothèses ainsi qu'avec les thèmes abordés lors de mon concept théorique.

En ce qui concerne les entretiens avec les directeurs, je me suis basée sur un questionnaire (Voir annexe 7 *Questionnaire sur la question de la spiritualité*) que je leur avais fait parvenir à l'avance afin de leur donner l'opportunité de se préparer. J'ai ensuite ajouté quelques questions à l'entretien pour alimenter la discussion et approfondir certains domaines. Finalement, les réponses furent spontanées, car les directeurs n'avaient pas forcément eu le temps de préparer cela à l'avance. J'appréhendais quelque peu ces entretiens, me demandant si j'allais réussir à formuler de manière adéquate mes questions et tout simplement à l'idée de me tenir face à la direction. Or, une fois sur place, je me suis tout de suite sentie à l'aise et j'ai pu me concentrer correctement sur les échanges.

Les entretiens étaient enregistrés, avec l'accord des interviewés, afin d'avoir toutes les informations nécessaires et de jouir de plus d'aisance et de liberté pour pouvoir interagir pendant l'échange. La durée des entretiens variait entre vingt-cinq et quarante-cinq minutes, incluant une partie introductive et des échanges en lien avec le thème. Ces deux dernières parties ne furent pas enregistrées.

Pour que mes interlocuteurs se sentent à l'aise et rassurés, je leur ai offerts la possibilité de ne pas répondre aux questions qui leur semblaient compliquées ainsi qu'aux sujets sur lesquels ils ne souhaitent pas s'exprimer. Face aux personnes qui appréhendaient particulièrement ce temps de questions, je leur ai rappelé qu'il n'y avait pas de bonne ou mauvaise réponse et que chacun avait quelque chose d'unique à transmettre. J'ai également transmis les questions à l'avance à ceux qui le souhaitent pour apaiser l'éventuel stress face à l'inconnu.

Au début de mes entretiens j'ai tout d'abord remercié la personne pour le temps qu'elle me consacrait, puis je lui ai expliqué mon travail de Bachelor, ses objectifs ainsi que les modalités de l'entretien (objectifs, timing, le respect de l'éthique). Je lui ai finalement laissé du temps pour lire et signer le formulaire de consentement.

Durant les entretiens, j'ai choisi d'adopter une posture d'écoute, d'accueil et de respect envers l'autre. Je me suis montrée intéressée et non-jugeante, dans le but de donner du poids et de la valeur à ce qu'apportait mon vis-à-vis. J'avais particulièrement à cœur de pouvoir garantir une atmosphère agréable, détendue,

bienveillante et chaleureuse lors de ces temps de partage. J'ai été impressionnée de voir avec quelle authenticité et franchise les personnes ont répondu à mes questions. Ce fut de beaux moments d'échanges et les personnes se sont réellement rendues disponibles. Une fois arrivée à la fin de l'entretien, j'ai laissé place à d'éventuelles questions, ajouts ou commentaires et j'ai pris soin de remercier à nouveau la personne pour sa disponibilité.

Les entretiens se sont déroulés sur une période de trois mois (d'août à octobre 2017). La majorité des entretiens a pris place dans les différentes institutions, plus précisément dans une salle à part – calme et prévue à cet effet – favorisant ainsi un cadre de confidentialité. Un entretien en particulier prit toutefois place dans un café, ce qui ne favorisa pas un échange confidentiel. Mais dans les deux cas, l'entretien fut interrompu, soit par la serveuse, le bruit ou encore par d'autres travailleurs sociaux.

J'ai particulièrement apprécié la méthode des entretiens semi-directifs car cela m'a permis d'être en contact direct avec les professionnels et d'en apprendre davantage sur leurs pratiques.

### 4.3 L'échantillon

J'avais initialement interpellé six institutions sociales vaudoises accueillants des adultes atteints de troubles psychiques mais seules trois d'entre-elles ont répondu favorablement à ma demande.

Mon premier échantillon de personne était composé de trois directeurs et d'une personne à la fois responsable du secteur d'accompagnement et membre du comité de direction, celles-ci provenant de trois institutions sociales différentes. Mon choix de m'entretenir avec la direction était premièrement motivé par l'envie de découvrir son point de vue sur la dimension spirituelle. Je souhaitais également voir la manière dont l'institution voulait que cette question soit abordée (protocoles et chartes) ainsi que ses attentes envers les éducateurs dans leur prise en compte de la dimension spirituelle.

Mon échantillon de personne était deuxièmement composé de quatre éducatrices, d'un éducateur et d'une infirmière en psychiatrie. J'avais initialement souhaité m'entretenir uniquement avec des éducateurs mais cela ne s'est finalement pas avéré possible dans l'une des trois institutions. Le travail de cette infirmière étant assez similaire à celui des éducateurs de l'institution, j'ai tout de même choisi de garder cet entretien. Mon choix d'interviewer les éducateurs sociaux fut motivé par mon souhait de me rattacher à ce corps de métier. Mon objectif à travers ces entretiens était de voir comment ces derniers abordent et appréhendent la dimension spirituelle dans leurs pratiques quotidiennes.

**Tableau récapitulatif de l'échantillon**

Entretiens	Âge	Sexe	Années d'expérience avec la population	Formation	Croyances
<b>Dir 1a</b>	50	♂	20	HES es Médiateur Intervenant systémique Master en direction	Protestant Pas de croyance particulière Spiritualité orientée humaniste
<b>Dir 1b<sup>6</sup></b>	45	♂	10	HES infirmier Clinicien en addictologie Master en gestion des soins	X
<b>Dir 2</b>	53	♂	15	Responsable d'institutions d'utilité publique (UniGE)	Pas d'appartenance religieuse Humaniste
<b>Dir 3</b>	53	♂	14	HES es HES cadre croix rouge Micro mécanicien Théologie Master en direction <sup>7</sup>	Foi chrétienne réformée, Croyance en Jésus-Christ et en Dieu
<b>Inf 1</b>	63	♀	43	Infirmière en psychiatrie 2 <sup>nd</sup> degré <sup>8</sup>	Pas de croyance spécifique
<b>Educ 2</b>	31	♂	1	ES	Lecture de la Bible et croyance en Dieu
<b>Educ 3</b>	28	♀	2,5	HES es	Pas d'appartenance religieuse
<b>Educ 4</b>	33	♀	1	HES es	Pas d'appartenance religieuse mais croyance en certaines choses
<b>Educ 5</b>	57	♀	20	ES	Foi chrétienne, croyance en Dieu, Jésus-Christ
<b>Educ 6</b>	46	♀	12	HES es	Catholique, croyance en Dieu et Jésus-Christ

**Âge et sexe**

Quand on observe l'échantillon d'un point de vue de l'âge, il y a dans l'ensemble une assez grande palette, les personnes interrogées se situant entre 28 ans et 63

<sup>6</sup> Resp secteur accompagnement, membre du comité de direction

<sup>7</sup> Idem

<sup>8</sup> Formation Française



ans. Les 40 ans et plus semblaient, de manière générale, beaucoup plus à l'aise pour aborder les différentes questions autour de la dimension spirituelle, sauf dans le cas d'une personne en particulier qui manifestait un certain malaise face à quelques questions posées.

Parmi les trois personnes se situant en dessous de 40 ans, seule une personne semblait donc entièrement à l'aise avec ces questions-là. L'une des deux autres a clairement exprimé son malaise :

« Et c'est vrai que par rapport à moi y a un certain malaise parce que justement j'arrive même pas à vous répondre clairement à qu'est-ce que la spiritualité pour moi. » (Entretien **Educ 4**)

Avant d'entamer mes entretiens, j'avais espéré avoir une certaine parité dans le nombre d'hommes et de femmes interrogés par secteur (direction et éducateurs). J'ai souhaité tout de même faire en fonction des personnes qui se portaient volontaire, ce qui ne représentait pas une répartition égale en terme de sexe. Il est néanmoins intéressant de voir que, dans la globalité de mes entretiens, j'ai le même nombre d'hommes que de femmes. Je me suis donc entretenue, comme dit précédemment, avec quatre éducatrices, une infirmière et avec un éducateur ainsi qu'avec quatre directeurs/responsables. J'avais également prévu d'interroger une à deux directrices, mais ces dernières ont finalement dû annuler nos rendez-vous.

J'ai pu observer durant mes stages, mes travaux et ma formation HES, que c'était en majorité les femmes qui occupaient la place d'éducatrice sociale. Les hommes éducateurs sont moins représentés en terme de nombre dans les institutions sociales, ce qui se retrouve également dans ces statistiques.

### **Formation et années d'expérience avec les adultes atteints de troubles psychique**

Parmi les directeurs, deux d'entre eux ont effectué leur formation à la Haute Ecole Sociale en tant qu'éducateurs ainsi que le master en direction et stratégie d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires.

Un directeur a effectué la formation universitaire de responsable d'institutions d'utilité publique.

Les éducateurs avec lesquels je me suis entretenue ont tous fait leur formation dans le cadre de l'Ecole Supérieure ou de la Haute Ecole Sociale en tant qu'éducateurs. Je n'ai pas particulièrement aperçu de différences de points de vue en fonction de la formation. Quant à l'infirmière, elle fut formée en psychiatrie en France. Cette dernière a une très longue expérience dans le domaine de la psychiatrie puisque ses parents y travaillaient également lorsqu'elle était enfant. L'infirmière en question est formée pour l'accompagnement des personnes au niveau psychique mais également dans tout ce qui est réhabilitation (le travail sur les actes de la vie quotidienne).

Par contre, il est intéressant de noter que, dans le cas des deux formations, les personnes ont exprimé ne pas se sentir assez formés pour les questions de

spiritualité. Selon les dires de tous les éducateurs, ces questions n'ont pas été abordées dans le cadre de leur formation en travail social. Certains ont abordé les questions d'éthique (Entretien **Educ 4**), le respect des idées de l'autre (Entretien **Educ 3**) et l'histoire du travail social basé sur la religion chrétienne (Entretien **Educ 6**).

Seule l'infirmière a effectué des cours pour accompagner des individus avec des valeurs religieuses différentes, puis a effectué une formation continue sur l'intégration des différentes cultures. Cette dernière formation lui a permis d'être attentive aux cultures et croyances dans les délires mystiques pour y répondre au mieux.

Alors que quasiment toutes les personnes souhaitent être davantage informées à ce sujet, il est intéressant de noter qu'une personne en particulier pense qu'on ne pourrait pas être formé pour cela, car c'est plutôt un travail de l'ordre de l'individuel (Entretien **Educ 2**).

Les années d'expérience avec la population sont très variées, allant d'une année à quarante-trois ans chez les éducateurs et infirmière et allant de quatorze à vingt ans chez les directeurs d'institutions. Les personnes ayant une dizaine d'années d'expérience ou plus semblent s'être montrées, à mon sens, un peu plus au clair sur comment accompagner les personnes exprimant un besoin d'ordre spirituel. Mais je ne pourrais pas forcément en tirer une quelconque conclusion car je pense que d'autres facteurs tels que les croyances personnelles ou le contexte institutionnel ont un rôle à jouer là-dedans.

## Croyances

Il y a une grande diversité de croyances et d'appartenance religieuse parmi les personnes interrogées.

Par exemple, trois personnes clament ne pas avoir d'appartenances religieuses spécifiques. Une d'entre elles se dit tout de même de croyance humaniste et une autre croit en certaines choses non-explicitées.

Autrement, deux personnes affirment ne pas avoir de croyance particulière. Mais l'un d'entre eux précise avoir tout de même une spiritualité orientée humaniste et être protestant.

Trois personnes expriment avoir une foi chrétienne en spécifiant croire en Dieu et en Jésus-Christ et une personne nomme le fait qu'elle pratique la lecture de la Bible et croit en un dieu.

Chez les éducateurs, deux d'entre eux expriment le fait que la spiritualité occupe une place importante et particulière dans leur vie.

⇒ **Educ 5** a eu un parcours de vie particulier. Etant ex-héroïnomane, la spiritualité fut pour elle une réponse face à la perspective de la mort. En effet, la foi lui a apporté du sens ainsi qu'une forte espérance au sein de sa souffrance.

« Même dans tout ce qui ne va pas. J'ai appris à le voir en moi le fait que y a aussi des belles choses et que je ne me résumais pas à un échec...comment dire, une délinquante ou je ne sais quoi. Mais ça m'a appris aussi à être meilleure envers moi-même, à être plus compréhensive, plus soutenante, plus encourageante et aussi à chercher toujours ce qui a de bon. »

- ⇒ **Educ 6** a, quant à elle, été religieuse dans un couvent pendant dix ans en Afrique puis en France où elle enseignait à des enfants vivant dans la précarité. Le choix d'effectuer la formation HES en éducation sociale était motivé par le fait qu'elle souhaitait donner suite à ses convictions religieuses. Son choix de lieu de travail fut également motivé par les valeurs chrétiennes et l'intégration du concept de spiritualité au sein de l'institution. Pour elle, tout ce qu'elle fait et entreprend avec les résidents, elle le fait pour prendre soin des créatures de Dieu.

D'autres éducateurs et infirmière s'expriment sur leurs croyances et relate l'importance de celles-ci dans leur vie.

- ⇒ **Inf 1** trouve que les croyances évoluent avec l'âge et les expériences tout au long de la vie. Les croyances qui lui ont été inculquées de force n'ont pas retenu son attention. En effet, elle s'est fait baptiser catholique et a suivi le catéchisme et la première communion surtout parce que cela était la norme dans son village.
- ⇒ **Educ 3** a aussi fait le catéchisme étant plus jeune mais ne s'identifie pas pour autant à une religion particulière ni à une croyance particulière.
- ⇒ **Educ 2** a grandi dans un village catholique et a également reçu tout un enseignement religieux. Pour lui, ses croyances impactent son travail de par le fait qu'il influence les autres personnes par sa manière d'être.

### Les institutions sociales en quelques mots

Le Foyer de l'Armée du Salut accueille 32 adultes fragilisés psychologiquement qui rencontrent des difficultés sociales particulières ainsi qu'une grande précarité. Sa mission est d'accompagner au quotidien les personnes à travers une approche holistique, bio-psycho-sociale et spirituelle en visant leur rétablissement. L'institution est de tradition religieuse de par son appartenance à l'Armée du Salut et inclut dans sa charte la notion d'accompagnement spirituel.

La Maison de la Rouvraie est une institution accueillant 14 adultes en situation de handicap psychique. Elle a pour mission d'offrir un cadre de vie sécurisant pour accompagner les personnes dans leur cheminement personnel et dans leurs besoins individuels. Cette fondation est chrétienne autonome et interconfessionnelle et se base sur des valeurs spirituelles issues de ses fondateurs qui ont ouvert leur propre maison pour faire l'accueil de personnes atteintes de troubles psychiques qui vivaient dans la rue. Elle offre également la possibilité d'un accompagnement spirituel chrétien.

Le Foyer de la Thièle est une institution qui peut accueillir depuis bientôt vingt ans 18 adultes atteints de troubles psychiques, de difficultés d'ordre existentiel ou d'isolement social. Sa mission est d'accueillir et d'accompagner la personne vers une autonomie lui permettant une insertion sociale et/ou professionnelle. Ce foyer comprend également des ateliers occupationnels ou de réinsertion permettant ainsi aux travailleurs de retrouver une certaine place dans la société. Le foyer inclut la dimension spirituelle de par la vision holistique (physique, biologique, social, culturel, psychique et spirituel) qu'il a de l'être humain.

## 5. Analyse des données

---

### 5.1 Introduction

Dans cette partie, je vais analyser les différentes données récoltées lors de mes entretiens afin de pouvoir, par la suite, vérifier mes hypothèses de compréhension. Les données tirées de l'échantillon effectué sur la base de trois institutions ne peuvent être extrapolées et généralisées pour d'autres institutions vaudoises accueillant des adultes atteints de troubles psychiques. En effet, elles sont subjectives à un contexte donné pour une enquête donnée.

### 5.2 La retranscription

Une fois mes entretiens terminés, j'ai décidé de les retranscrire dans le but d'être le plus fidèle possible aux propos recueillis et de n'omettre aucun détail. J'ai donc pris le temps de réécouter chacun de mes entretiens puis d'écrire, en simultanément, ce qui s'était dit.

Un des directeurs a préféré ne pas être enregistré. Pour ce cas précis, j'ai pris soin de prendre le maximum de notes possibles durant notre entretien, afin de retranscrire au mieux notre échange. Une fois l'entretien terminé, j'ai repris mes notes pour ajouter les éventuels éléments dont je me rappelais et les remettre au propre. J'espère avoir pu retranscrire au mieux les intentions de la personne.

Les enregistrements n'étant pas forcément de très bonne qualité, il se peut que certains éléments soient faussés. Il arrive, par exemple, qu'un mot ne soit pas tout à fait bien articulé ou soit énoncé très doucement, le rendant difficilement audible. J'ai néanmoins tenté de retranscrire le plus fidèlement possible chacun des entretiens.

### 5.3 Le traitement des données

En ce qui concerne le traitement des données j'ai procédé de la manière suivante :

- ⇒ J'ai relu les retranscriptions pour mettre en évidence les éléments qui me semblaient importants.
- ⇒ A l'aide d'un tableau, j'ai divisé les différentes questions en trois catégories, pour les répartir selon les hypothèses auxquelles elles correspondaient (Voir annexe 8 *Tableau hypothèse*)
- ⇒ J'ai effectué un tableau comparatif sur lequel j'ai retranscrit les réponses de chaque entretien, en les référençant selon les questions, afin de pouvoir les comparer. (Voir annexe 9 *Tableau comparatif*)
- ⇒ J'ai terminé par identifier les similitudes et différences pour ensuite les mettre en évidence et ainsi procéder à mon analyse.

## 6. Résultats

---

### 6.1 Prise en compte de la dimension spirituelle dans l'accompagnement

#### La spiritualité pour moi c'est...

En premier lieu, je trouvais intéressant de voir comment les éducateurs sociaux et les directeurs décrivent la notion de spiritualité, afin de comprendre ce que cette dernière signifie pour eux. Les résultats obtenus ne peuvent en aucun cas être applicables à l'ensemble des institutions sociales vaudoises, car il ne s'agit ici que d'un petit échantillon provenant de trois institutions différentes. Mes résultats ne peuvent donc pas être objectivés pour d'autres institutions.

Tout d'abord, les professionnels énoncent l'idée que c'est une notion vaste et difficilement descriptible. Or, il est intéressant de souligner que les personnes sont finalement assez sûres de ce que le concept de spiritualité signifie pour eux. Celles-ci s'approprient ce dernier et l'appréhendent à leur manière. Elles ne font pas d'amalgame avec la définition de religion, contrairement à ce que j'ai pu penser, car pour eux, la spiritualité se différencie de la religion et va bien au-delà de ce terme.

« Je pense à la question de la foi en 1<sup>er</sup> lieu, mais pour moi c'est aussi beaucoup plus large. Ça sort de toutes notions de religions. C'est les valeurs ainsi que le respect des valeurs de chacun. Surtout des résidents. Respect les uns des autres. Notion à prendre au sens très large, pas seulement religieuse. » (Entretien **Dir 2**)

Pour **Dir 1a** la spiritualité concerne « un échange sur la vie, sur les questions de donner sens à sa vie et/ou dans les relations ». Elle va donc bien au-delà de la religion.

Comme le dit **Educ 3**, la spiritualité s'entremêle avec d'autres aspects tels les émotions, le parcours de vie etc. C'est donc une dimension qui se retrouve dans beaucoup d'autres domaines sans que l'on ne s'en rende forcément compte.

Certains associent la notion de spiritualité à une foi, un dieu, une religion ou une croyance, alors que d'autres l'associent à des valeurs, une éthique, une philosophie ou du respect. Pour une partie des personnes interrogées, cette dimension apporte une espérance et « permet de dire que le moment présent n'est pas une finalité ». (Entretien **Educ 5**) Elle serait un moteur qui permettrait aux éducateurs et aux directeurs de continuer d'avancer avec la personne. Pour la majorité des personnes, la spiritualité est une notion qui est vaste et large et qui inclut les croyances et la foi mais qui va également bien au-delà du présent perceptible et maîtrisable : « beaucoup plus grand, plus large que ma vision (...) un élargissement de ma perception » (Entretien **Educ 5**)

Quatre interviewés se rejoignent dans leur vision de la spiritualité comme étant une ressource nécessaire pour faire face aux situations difficiles ou à la

souffrance, et donc comme étant une dimension indispensable à leur vie : « source de vie, essentiel à ma propre vie » (Entretien **Educ 5**) ou un « socle de vie » (Entretien **Dir 1b**).

Pour certaines personnes, la spiritualité ressort comme quelque chose qui permet aux êtres humains d'être en lien les uns avec les autres, « avec la nature, avec notre créateur » (Entretien **Dir 3**) ou encore avec « une autre dimension » (Entretien **Dir 1b**). Ceci permettrait à chacun de pouvoir s'enrichir de ces liens et d'être rattaché à quelqu'un ou quelque chose qui parfois le dépasse.

La moitié des personnes partage l'idée que la spiritualité a la particularité d'être différente pour chaque individu. Alors que pour certains elle peut apporter la paix, pour d'autres elle représente la complexité ou encore un questionnement existentiel. Cela va dépendre de chaque individu, de sa perception du monde, son contexte et ses croyances.

Un directeur relève le fait que, pour son institution, la spiritualité est importante à la vie institutionnelle. En effet, pour lui, c'est « quelque chose qu'il faut entretenir » car elle « peut donner du sens ou contribuer à donner du sens à l'individu, mais aussi au collectif, à la vie communautaire ». (Entretien **Dir 1b**)

La spiritualité est dans l'ensemble vue comme quelque chose de positif et considérée comme étant une ressource sur laquelle les professionnels peuvent s'appuyer pour aider leurs résidents à faire face à leurs difficultés.

### **Réponse à un besoin spirituel et spiritualités accueillies/Collaboration avec d'autres professionnels**

Dans l'ensemble, les éducateurs disent se retrouver régulièrement confrontés aux besoins spirituels explicites ou implicites des résidents.

Cependant, deux personnes venant de la même institution prétendent ne pas souvent être confrontées à ces questions-là. D'ailleurs, une des deux personnes étant dans l'institution depuis une année dit même ne jamais s'être retrouvée dans un tel cas. Cette dernière souligne que, bien qu'étant ouverte à la discussion, elle n'est pas forcément à l'aise avec ces questions-là, mais, si besoin, sait réorienter vers des services extérieurs ou vers l'aumônerie de l'institution. L'aumônière est présente une fois par semaine pour s'entretenir avec les personnes le souhaitant, cela faisant partie d'une des prestations de l'institution.

Face à la dimension spirituelle de leurs résidents, les éducateurs mettent en pratique leur écoute active ainsi qu'une attitude de non-jugement, d'accueil et d'ouverture d'esprit. Par cela, les professionnels adoptent une posture d'apprenant pour accueillir ce que l'autre a à leur apporter. (Guérin, 2012, p. 217) Le thème est abordé dans le cas où cela répond à un besoin individuel et que cela a le potentiel d'amener du sens face à une quelconque situation. La spiritualité n'est pas donc forcément abordée dans le cas où il n'y a pas de demande derrière, elle n'est donc jamais imposée ni forcée auprès des résidents car cela doit correspondre à la personne, à son besoin, à ses croyances, etc.

Tous les éducateurs interrogés sont prêts à partager, discuter et s'entretenir avec leurs résidents lorsque le thème de la spiritualité ou des croyances est abordé. Ceux-ci sont ouverts à accueillir toutes les différentes spiritualités, sans discrimination, pour autant que celles-ci soient en accord avec la loi et respectueuse envers chacun.

La spiritualité est vue et utilisée comme une ressource dans chaque situation pertinente. Les éducateurs utilisent les croyances et les valeurs de la personne comme un support avec lequel travailler. Par exemple, les résidents croyants sont activement invités à s'en remettre à leur dieu, à leurs pratiques religieuses (prière, lecture de textes, méditation) lorsqu'ils font face à des difficultés. Ceux-ci utilisent alors la spiritualité comme stratégie pour faire face à leurs hallucinations (lecture de texte pour s'apaiser).

Pour **Educ 3**, le travail qui est fait avec la spiritualité peut parfois être fait de manière implicite.

« Je pense que j'applique la spiritualité dans ma manière de travailler mais que je ne le dis pas forcément, pas explicitement, mais que c'est derrière. Sans qu'on s'en rende forcément compte y'a de la spiritualité dans plein de choses. » (Entretien **Educ 3**)

Par exemple, l'éducatrice en question fait du yoga et pratique de la méditation durant laquelle elle doit être attentive aux réactions et sensations que son corps éprouve. Elle peut transposer cela également avec les résidents en les invitant à aller vers une sorte de lâcher prise et à faire des exercices où ils sont attentifs à leur corps et à leurs émotions.

Les éducatrices du Foyer de la Rouvraie voient la spiritualité comme une ressource faisant partie des prestations de l'institution. Elles répondent donc, par exemple, aux besoins de prière des personnes en priant avec elles, pour autant que cela ait du sens et vienne d'une demande émise par les résidents. Rien n'est fait sans qu'elles aient tout d'abord réfléchi à la pertinence de leur action. Il arrive aussi qu'une éducatrice se retrouve à prier avec une personne croyante suite à un entretien qui fut lourd ou difficile, afin de pouvoir s'en remettre à son dieu et ainsi se décharger de ce poids. Cette éducatrice dit avoir pu expérimenter que cela apaisait la personne et la tranquillisait. Une fois, elle demanda à une résidente ne se sentant pas bien si elle souhaitait prendre une réserve, ce à quoi cette dernière lui répondit qu'elle préférait prier. L'éducatrice s'est donc rendue disponible pour prier avec elle. Il arrive également que cette dernière partage son vécu en lien avec la spiritualité durant les discussions. Effectivement elle dit : « je repars toujours de ce que je vis. Si ça a eu du sens pour moi, si ça a du sens dans la situation je partage. » (Entretien **Educ 5**)

Les éducateurs essaient, en général, de répondre au mieux aux besoins d'ordre spirituels de leur résidents, selon leurs connaissances et capacités. Une collaboration est également faite avec des professionnels à l'extérieur de l'institution pour traiter de ces questions-là. Au Foyer de la Thièle, il n'y a pas de collaboration directe avec un aumônier mais les éducateurs ont la possibilité d'orienter les personnes le souhaitant vers des églises, paroisses ou mosquées. A la maison de Rouvraie, la collaboration se fait également avec des services



extérieurs tels que des prêtres ou pasteurs provenant de différentes dénominations ou encore avec des catéchèses spécialisés dans le cadre du GRAAP<sup>9</sup> ou de Cery<sup>10</sup>.

Il est intéressant de relever que les éducateurs, bien que n'étant pas formés dans l'accompagnement spirituel, peuvent traiter cette dimension-là en utilisant leurs ressources professionnelles telles que l'écoute active, le respect et l'orientation. Bien que pouvant répondre à une partie des demandes d'ordre spirituel à travers l'accompagnement dans la prière, le partage ou l'encouragement, les professionnel-le-s se sentent pour la plupart démunis et non-outillés face à cela.

L'orientation vers des services compétents est néanmoins la méthode la plus utilisée. Les professionnels se tournent en majorité vers des personnes de l'église ou de différentes dénominations religieuses. Pour cela, il faut tout d'abord que les travailleurs sociaux soient au courant des différents professionnels présents dans leur entourage.

Comme un des éducateurs en fait la remarque, la spiritualité n'est pas un « besoin forcément palpable » ; chose qui amène, lors de la prise en charge, beaucoup de questions quant à la manière de l'aborder. Ne se considérant pas toujours comme ayant les compétences nécessaires pour répondre à ces questions, c'est donc souvent vers des professionnels externes que les travailleurs sociaux se tournent, les trouvant mieux qualifiés.

Il est également intéressant de relever que, lorsque la spiritualité est vue comme un sujet intime, elle est moins facilement abordée auprès des résidents, par peur de la part des professionnels d'être vu comme intrusifs. C'est le cas pour une personne avec laquelle je me suis entretenue qui ne va pas chercher à faire émerger cette dimension si les résidents ne l'abordent pas ouvertement.

Finalement, la spiritualité est pour chacun quelque chose qui ne doit en aucun cas être imposé et abusé. Chose qui, selon certains professionnels aurait pu être le cas dans les années où la religion était très présente dans les normes de la société.

### **La spiritualité en lien avec des délires mystiques**

Certains éducateurs expriment le fait qu'il n'est pas toujours évident de savoir où la limite entre un besoin spirituel et un délire mystique se situe. Comme le cite un professionnel, la spiritualité est donc parfois abordée avec vigilance pour ne pas alimenter un délire mystique :

« Toutes (les spiritualités) ne sont pas accueillies, simplement parce qu'il y a aussi beaucoup de schizophrénie et d'autres maladies psy. Donc faut aussi qu'on mette un frein à certaines voix qui pourraient être des voix spirituelles. (...) On entre dedans tout en se méfiant de ce qu'on va dire ou ce qu'on va faire par rapport à la pathologie. » (Entretien **Educ 2**)

---

<sup>9</sup> Groupe d'accueil et d'action psychiatrique – Graap fondation

<sup>10</sup> Lieu de soin proposé par le département de psychiatrie du Centre Hospitalier Universitaire de Vaud (CHUV) sur Prilly

Connaître la personne et prendre en compte son histoire et son environnement est indispensable pour mieux la comprendre et différencier ce qui est de l'ordre du délire de ce qui est rattaché à un besoin spécifique. Aborder la situation en collaboration avec un psychiatre permet de savoir avec qui le thème de la spiritualité peut être abordé. De plus, l'une des professionnelles souligne que, finalement, face à une personne étant sujette à des délires mystiques, la spiritualité ne peut être abordée qu'avec parcimonie.

« On parle de Dieu avec elle mais on est limité et on ne va pas trop déborder. Car c'est un moteur chez la personne. On dose, on cherche à introduire d'autres discussions humaines pour ne pas alimenter ses délires. » (Entretien **Educ 6**)

Pour une éducatrice en particulier, **Educ 5**, la spiritualité doit être abordée avec beaucoup de sagesse afin qu'elle ne soit pas toxique, ce cas de figure ayant déjà eu lieu il y a longtemps, au sein de l'institution, alors qu'un directeur ayant une foi « agressive » et « catégorique » (mots qu'elle utilise) aurait amené ses collaborateurs à prier pour chasser les démons sur quelqu'un. Chose qui pour elle fut perçue comme violente et qui aussi put être perçue comme telle pour les résidents. D'ailleurs, d'après ses observations, le fait d'aller dans quelque chose d'offensif et de combattant aurait plutôt renforcé les délires mystiques. Or, pour l'éducatrice, la spiritualité doit être abordée de manière réfléchie comme, par exemple, en partageant des citations ou des images prônant la vie à une personne se pensant diabolisée ou maudite.

## 6.2 La spiritualité dans la vie institutionnelle

Chaque institution a mis en œuvre différents moyens et différentes méthodes permettant à ses résidents de pouvoir vivre leur spiritualité au sein de celle-ci. Certaines proposent des prestations spécifiques alors que d'autres encore offrent les ressources nécessaires pour vivre la spiritualité de manière individuelle. Bien que chacune des chartes institutionnelles inclut des notions liées à la spiritualité, il est souvent difficile pour les professionnels de savoir comment concrétiser cela dans la pratique, lors d'accompagnements de personnes.

Toutes les personnes interrogées partagent la vision que la spiritualité ne doit pas être abordée pour faire passer ses croyances et les inculquer à autrui mais bien pour partager et s'enrichir mutuellement.

### Le Foyer de la Thièle

Au foyer de la Thièle, la spiritualité est vécue de manière individuelle, en toute liberté, pour autant que cela reste dans le respect de l'autre et de l'ordre du privé (en chambre). Tout est mis en œuvre, dans la mesure du possible, pour que chacun puisse vivre sa spiritualité : tant au niveau du matériel (ex : tapis de prière) que dans l'adaptation des horaires (se lever le matin pour prier), ainsi que dans l'organisation des repas, qui sont adaptés en fonction des restrictions alimentaires. Chaque personne est donc respectée dans ses idées, dans ses croyances et dans sa spiritualité.

La direction attend de ses professionnels qu'ils prennent en compte les besoins de chaque résident, que ceux-ci soient de l'ordre du spirituel ou non. Il est important que les éducateurs soient à l'écoute des personnes pour les aider à exprimer leurs besoins. La charte du foyer inclut la notion de travailler avec toutes les ressources des êtres humains, incluant ainsi cette dimension spirituelle.

### **L'institution de l'Armée du salut**

Dans cette institution c'est à travers l'aumônerie – et donc les échanges et partages avec l'aumônière – que les résidents peuvent vivre leur spiritualité au sein de l'institution. A cela s'ajoute également des temps de partage autour d'un message, notamment sur la venue de Jésus à Noël. Ainsi que l'opportunité de vivre individuellement sa spiritualité en chambre pour autant que cela soit fait dans le respect des autres, de soi-même et du matériel.

La direction souhaite inclure la dimension spirituelle dans les protocoles et chartes institutionnelles, dans le but de la définir de manière concrète afin qu'elle soit intégrée dans la prise en charge de manière pratique. Elle figure néanmoins déjà dans le concept d'accompagnement sous le terme de « prise en charge holistique ».

Il est attendu des éducateurs qu'ils prennent en compte cette dimension spirituelle dans leur accompagnement habituel, celle-ci se manifestant sous forme de relations, de ressourcement, d'espace où déposer ses questions, et de partages représentant ainsi des dimensions nécessaires à l'accompagnement social. La spiritualité est abordée durant les entretiens d'embauche, où le fonctionnement de l'institution concernant la question est expliqué, notamment le travail en collaboration avec une aumônière. Il est également précisé qu'il n'est pas demandé aux éducateurs d'adhérer à une croyance ni d'accomplir des actes liés à une religion spécifique. De plus, la direction partage les valeurs et la mission de l'institution en présentant également l'Armée du Salut. Ceci dans le but de permettre aux futurs employés d'être au clair sur ces notions-là et de se situer personnellement.

### **Foyer la Rouvraie**

Au Foyer de la Rouvraie, il y a deux temps définis pour vivre la spiritualité dans le quotidien de l'institution. Il s'agit d'un premier temps avant les repas, où résident comme éducateur peut apporter une prière, une bénédiction, la lecture d'un verset ou un moment de silence. Ce dernier est remis dans la prière, durant laquelle chacun peut s'adresser à son dieu, se recueillir et prendre conscience du moment présent.

Un deuxième temps est prévu les jeudis soirs (20-30 mins) ; il s'agit ici d'une méditation libre autour de la Bible, d'un petit récit. Les résidents ont la liberté de venir ou non et d'être interpellés sur différents thèmes, passant ainsi un moment de partage avec d'autres. Durant ces temps, l'expression des valeurs est encouragée. Ces temps, étant appréciés par les résidents, furent ajoutés de façon quotidienne durant les vacances, selon leur demande.

En dehors de ces deux temps distincts, les résidents peuvent vivre individuellement leur spiritualité dans le respect de l'autre ou encore en sollicitant les éducateurs pour une prière, la lecture d'un texte, ou pour partager sur toutes autres questions et sujets. Quant aux repas, ces derniers sont adaptés aux pratiques religieuses si besoin (ex : pas de porc pour les musulmans).

La foi chrétienne est vue, par le directeur, comme une plus-value dans la pratique professionnelle ou comme pouvant apporter un soutien dans les questions d'ordre spirituel. La direction aborde le thème de la spiritualité ouvertement lors de l'entretien d'embauche afin de voir où les personnes se situent face à cela. Ceci dans le but bienveillant d'avoir des collaborateurs ouverts à cette dimension afin de ne pas créer de conflits à l'interne. Le directeur encourage les collaborateurs à avoir cette dimension spirituelle afin que « chacun puisse nourrir son jardin secret et qu'elle puisse le nourrir par une spiritualité riche et vivante ». (Entretien **Dir 3**)

J'ai trouvé intéressant de voir que, dans l'ensemble, les professionnels considèrent finalement le sujet de la spiritualité comme restant flou dans leur cahier des charges. Ce dernier ne semble pas les guider en ce qui concerne ce thème-là.

De plus, lorsque l'institution n'est pas au clair sur la manière concrète d'inclure la dimension spirituelle dans un accompagnement habituel, les travailleurs sociaux ne le sont pas non plus. En effet, pour que ces dernier-ère-s sachent dans quelle direction aller pour traiter ces questions-là, il est important de pouvoir se concerter entre direction et collaborateurs.

« Mais peut-être que nous les TS dans cette institution on devrait avoir une journée, on devrait parler de ça pour approfondir, pour voir de quoi on parle quand on parle de ça. Parce que pour moi justement ce n'est pas très clair. Je suis prête à accueillir une personne qui vient me parler de ça mais globalement, dans la prise en charge, pour moi c'est pas très clair. Ce serait bien qu'on aborde ça en groupe. Dans un colloque ou même une journée pour éclaircir tout ça. » (Entretien **Educ 4**)

Cependant, la Fondation de la Maison de la Rouvraie a très clairement noté dans ses statuts qu'elle est une fondation chrétienne et que la dimension spirituelle est incluse dans l'accompagnement des personnes. Chose qui permet aux résidents et aux professionnels de veiller à cette dimension et de se préoccuper de la manière d'aborder la question.

### 6.3 L'apport de la spiritualité dans la prise en charge

#### Ce que la spiritualité apporterait ou enlèverait à un accompagnement habituel

**Educ 3** qui se décrit comme n'ayant pas d'appartenance religieuse voit en la foi une réponse et une ressource pour les personnes.

« J pense que la foi ça peut être quelque chose de bien pour les personnes qui ne savent pas trop où se tourner. (...) Des fois ils (les résidents) ne leur

reste pas grand chose et des fois croire...bah...c'est un peu ce qu'il leur reste quoi.»

Pour elle, la spiritualité apporte une paix intérieure et représente « un endroit où on peut lâcher ses problèmes ». La personne peut s'en remettre à son dieu ou à une force surnaturelle qui peut l'apaiser et lui prendre son fardeau. La spiritualité permet aussi de relativiser et de réaliser que la tristesse qu'une personne peut ressentir aujourd'hui passera demain.

L'espoir est une notion très présente au sein des discussions entre éducateurs qui parlent de ce que la spiritualité apporte à un accompagnement habituel. L'espoir dans le sens de pouvoir donner aux résidents une raison de continuer leur chemin de vie tout en étant à leur côté. Cet espoir permet également de faire face à la douleur et à la souffrance et d'y donner du sens. Pour **Educ 5**, ayant une foi chrétienne, la spiritualité lui apporte une « vision d'espérance pour l'autre quelque soient les situations ». Ce qui lui donne l'énergie et l'envie de continuer à avancer avec la personne.

Pour **Dir 3**, qui dit avoir une foi chrétienne réformée, la spiritualité « donne de l'espoir, de percevoir des choses d'une façon plus sereine » et de « voir au-delà de la maladie, du handicap qui nous fait souffrir ». Pour lui, la spiritualité, lorsqu'elle est un peu encadrée, orientée vers la nature et qu'elle n'est pas imposée, est porteuse d'un message de vie et d'espoir qui apporte en ce sens une « énorme plus-value » pour les résidents.

« Et effectivement je crois en Jésus-Christ comme ayant transformé mon existence, ma vie et qui peut apporter une plus-value à tout un chacun dans toutes les réalités que l'on peut rencontrer dans notre vie. Cette espérance qui nous est donnée dans la foi chrétienne est quelque chose d'extraordinaire mais en aucun cas, y'a pas de situation où elle justifie quelconque imposition à nos gens qui ont déjà tellement de difficultés à s'orienter et se situer par rapport à des questionnements personnels. »  
(Entretien **Dir 3**)

Pour **Dir 1** – qui se considère comme étant protestant et n'ayant pas de croyance particulière mais plutôt une spiritualité orientée humaniste – la spiritualité peut amener à entendre, comprendre et dépasser certaines choses « un peu différentes que du médicale, que de l'éducatif, que de l'infirmier pur ou je ne sais quoi. ». Elle peut aussi amener du soin au même titre que d'autres disciplines de par le fait qu'elle influence l'état psychique de la personne.

Par contre, pour les éducateurs, la spiritualité est vue comme quelque chose de négatif dans une prise en charge, lorsque celle-ci est apportée de manière imposée. Cela peut créer des liens inadéquats entre les résidents et les professionnels et des abus de pouvoir. De plus, cette dimension peut créer des tensions au sein d'une équipe lorsque celle-ci n'est pas d'accord sur la stratégie d'accompagnement en question.

Il est intéressant de voir que la spiritualité est vue comme un apport dans la prise en charge car elle apporte de la bienfaisance envers les résidents mais aussi

envers les travailleurs sociaux. Ceci par le fait qu'elle peut, comme mentionné par certains, aider aussi ces derniers à lâcher prise et à décharger ce qui leur semble lourd auprès de leur dieu.

De plus, pouvoir accorder toute la liberté nécessaire aux personnes dans le domaine de la spiritualité semble être très important. Cela fait partie du respect des personnes et du respect de leurs croyances.

Pour **Dir 1b**, la spiritualité est un vecteur de résilience pour une personne souffrante de troubles psychiques.

La résilience est « la capacité à rebondir de ses expériences difficiles ou à la suite d'un traumatisme, pour se reconstruire une autre vie ». (Mbaye, 2016) Parfois, pour pouvoir faire face à ses difficultés, une personne a besoin d'un tuteur de résilience pour l'aider à identifier et mobiliser ses ressources afin d'aller de l'avant. Or, l'éducateur social peut faire office de tuteur lorsqu'il apporte une vision d'espoir face à une situation. Le fait de transmettre de l'espoir permet « d'apporter un autre regard sur la situation » (Mbaye, 2016) d'une personne et de lui faire comprendre que « sa situation n'est pas insurmontable ». (Mbaye, 2016) Le professionnel transmet sa vision d'espoir pour la personne afin de l'accompagner dans ses démarches. La spiritualité peut aussi bien être une ressource en terme de résilience pour une personne, au même titre que toute autre.

### **Intégration de la spiritualité dans la vision de la prise en charge et de l'être humain**

Tous les professionnels pensent que la spiritualité devrait être intégrée à une prise en charge habituelle. Chacun y voit un apport positif à différents niveaux.

Pour la majorité des personnes interrogées, l'être humain est un être global et unique, constitué de plusieurs dimensions indissociables. Pour elles, cette globalité inclut pleinement la dimension spirituelle qui est propre à chaque être humain. Pour cette raison, les professionnels remarquent le fait qu'une personne doit être accueillie telle quelle est, et respectée dans chacun de ses besoins.

Deux directeurs reconnaissent une vision holistique de l'être humain, terme que l'on retrouve également dans les missions des deux institutions. Deux autres interviewés partagent la vision que l'être humain peut se retrouver amputé de sa dimension spirituelle lorsqu'il ne l'exploite pas. Remarquant par là que chacun de nous a un potentiel non-exploité lorsque l'on n'utilise pas la totalité de nos capacités.

La vision de la prise en charge de chacun rejoint sa vision de l'être humain. Pour les interviewés ayant abordés une vision globale de la personne, ils appréhendent également la prise en charge de manière globale, c'est à dire, en abordant chacun des différents domaines (environnemental, personnel, social, psychique, cognitif, spirituel et biologique).

Une éducatrice dit commencer par s'intéresser au suivi médical des résidents, pour ensuite se tourner vers ses envies et besoins. Elle se focalise ensuite en

priorité sur des besoins tels que le logement, le curateur et l'argent pour ensuite travailler sur des besoins spécifiques tels que la spiritualité.

**Inf 1** partage le fait qu'elle aborde la spiritualité au même titre que la sexualité ou que d'autres thèmes liés à l'intimité. Elle le fait sous forme de partage, de discussion et d'échange de point de vue. Mais pour elle, ce n'est pas un sujet qui doit être tout le temps abordé.

Pour **Dir 1b** :

« La dimension spirituelle doit être intégrée dans le projet d'accompagnement au même titre que la nourriture, la sexualité, les addictions, enfin, tous types de sujets. » Ceci dans le but de considérer la personne dans son intégrité et d'avoir un certain équilibre dans la prise en charge.

Deux directeurs ont abordé, lors de notre rencontre, les thèmes de mon cadre théorique concernant l'évolution de la place de la spiritualité dans le travail social.

**Dir 3** souligne le fait que la dimension spirituelle a été peu valorisée pendant les dernières décennies mais qu'elle revient gentiment à l'ordre du jour et qu'il est dès lors important de la prendre en compte. **Dir 1a** appuie cela en parlant du fait que les institutions se sont séparées de leur étiquette religieuse dont elles avaient hérité de par leur histoire (sœurs religieuses et personnes de l'église à la tête des institutions) afin de se professionnaliser. Pendant ces dernières décennies, il y a eu une distanciation face à la spiritualité ou la religion au nom de cette professionnalisation. C'est donc chose récente que de prendre conscience de l'importance de cette dimension et de son intégration au même titre qu'une autre.

Il est intéressant de noter que, bien que la dimension spirituelle fasse partie de la prise en charge au sein de toutes les institutions, ce thème n'est que rarement abordé lors des colloques. Lorsqu'il l'est, celui-ci ressort principalement lors d'une difficulté ou d'un désaccord à ce niveau-là.

## 7. Vérification des hypothèses

---

A travers cette partie, je vais m'appuyer sur la récolte de données des entretiens effectués pour vérifier mes hypothèses.

### 7.1 Hypothèse 1

⇒ **La prise en compte des besoins spirituels fait partie des fonctions de l'ES**

- Les éducateurs ont leur propre définition de la spiritualité
- Les éducateurs interviennent fréquemment pour des questions d'ordre spirituel
- Les éducateurs collaborent avec un tiers service

Je confirme la première sous-hypothèse. En effet, durant les entretiens, je me suis retrouvée face à des définitions uniques, subjectives et propres à chaque professionnel. Ces dernières définissent la spiritualité comme étant un thème vaste et difficilement maîtrisable qui peut inclure différentes notions. Pour certains, ce thème se rattache à la foi, à Dieu, à Jésus, aux croyances ou à la religion, pour d'autres aux notions d'éthique, d'espoir, de ressource, de valeurs ou de respect et pour quelques-uns au sens de la vie, à une autre dimension, à l'esprit ou à une paix intérieure. Bien que certaines personnes se rejoignent sur les thèmes qu'ils relient à la spiritualité, il existe autant de manière de la définir que de personnes interrogées.

La deuxième sous-hypothèse est plus difficilement vérifiable. En effet, je n'ai pas choisi de critères spécifiques pour définir le terme « fréquemment ». Il n'est donc pas forcément possible d'évaluer cette hypothèse. Néanmoins, je peux dire que je me suis retrouvée face à des éducateurs qui me disaient être souvent ou régulièrement face à des demandes d'ordres spirituelles et affirmer que c'était un thème (questionnement existentiel ou partage sur le thème des croyances) qui revenait fréquemment. La perception des éducateurs qui affirment être fréquemment confrontés à la spiritualité confirme cependant l'importance de ces questions dans leur travail. Les professionnels, par leur écoute active, leur engagement dans les discussions et leur orientation vers des professionnels compétents interviennent chaque fois que ce thème est abordé.

Je confirme la troisième sous-hypothèse car les professionnels font tous appels à d'autres professionnels spécialisés dans le domaine de la spiritualité. Ces derniers sont vus comme étant davantage compétents et formés pour accompagner un usage dans les questions d'ordre spirituel. Cette collaboration se fait à l'intérieur de l'institution sociale lorsqu'un aumônier est présent dans l'échange de pratique et l'orientation par les éducateurs vers ce service. Cette collaboration peut aussi avoir lieu à l'extérieur de l'institution avec différentes églises, paroisses, mosquées etc. vers lesquelles les professionnels peuvent orienter les résidents.



Tous les professionnels affirment que la prise en compte de la dimension spirituelle fait partie de leur fonction en tant que travailleurs sociaux. Cela s'explique, en premier lieu, par le fait que ces derniers travaillent avec des êtres humains qui sont perçus comme ayant une dimension spirituelle. Puis, en deuxième lieu, par le fait que l'éthique même du travail social est d'accueillir chaque individu en respectant ses croyances, ses valeurs, son vécu, sa singularité et en prenant en compte tous ses besoins, spirituels inclus.

**Suite aux entretiens effectués, je peux donc conclure en confirmant la première hypothèse ainsi que ses sous-hypothèses.**

« La dimension spirituelle, elle, doit être intégrée. Quand je dis doit ça paraît un peu ferme mais elle doit être intégrée dans le projet d'accompagnement du résident au même titre que la nourriture, la sexualité, les addictions, enfin tous types de sujets. Pourquoi je dis elle doit, parce que c'est vraiment quelque chose qui fait partie finalement de la personne. Quelle que soit sa religion. Puis quelle que soit sa manière de la vivre. » (Entretien **Dir 1a**)

## 7.2 Hypothèse 2

⇒ **Dans la prise en charge des besoins spirituels, les éducateurs utilisent des protocoles ou font référence à des concepts théoriques**

**Cette hypothèse n'est pas confirmée** car les travailleurs sociaux n'ont pas de protocoles ni de concepts théoriques de référence pour accompagner les personnes dans la prise en charge de leurs besoins spirituels. En effet, aucune institution n'a élaboré de protocole à cet effet, ce qui me semble entraîner un certain flou dans la prise en compte de la spiritualité à l'intérieur de certaines institutions.

Lors des entretiens effectués, j'ai effectivement pris connaissance du fait que les éducateurs ont parfois du mal à savoir comment agir et ne se sentent pas toujours à l'aise face aux besoins spirituels de leurs résidents. Il n'y a pas de vision commune sur laquelle les professionnels peuvent s'appuyer au sein d'une même institution. C'est le cas par exemple au sein de l'institution de l'Armée du Salut où le directeur relate que la concrétisation de la prise en charge spirituelle n'est pas encore définie dans les concepts de l'institution en dehors de la prise en charge par l'aumônière. Or, les deux éducatrices expriment le fait qu'elles ne savent pas comment une personne peut vivre sa spiritualité au sein de cette institution.

En me basant sur les dires des professionnels interrogés, il ne me semble pas non plus qu'il y ait de stratégie définie en lien avec l'intégration de ces besoins dans une prise en charge. De plus, ceux-ci expriment aussi le fait que la spiritualité n'est que très peu, voire pas du tout abordée lors des colloques. Lorsqu'elle est, comme dit plus haut, c'est lorsqu'un dysfonctionnement ou un souci est constaté à ce niveau.

Ces observations apportent les questions suivantes : La spiritualité reste-t-elle un thème tabou ? Est-ce un thème sensible de par la nature intime que les

professionnels lui attribuent au même titre que pourrait l'être la sexualité ? A travers ces entretiens, j'ai pu constater que deux des trois institutions n'avaient pas encore réellement intégré cette dimension dans leur prise en charge. Est-ce le cas pour la majorité des institutions sociales ?

Il est tout de même intéressant de relever que pour une des trois institutions, bien qu'il n'y ait pas de protocoles qui prennent en compte cette dimension, les éducatrices et le directeur sont très au clair sur ce que la prise en charge spirituelle signifie au sein de l'institution. Il n'y a donc pas de difficultés particulières exprimées dans la prise en charge quotidienne.

### 7.3 Hypothèse 3

⇒ **Le fait d'inclure la dimension spirituelle dans l'accompagnement des personnes atteintes de schizophrénie et de troubles bipolaires est indispensable si on parle de prise en charge globale**

**Cette hypothèse est vérifiée et peut être confirmée** sur la base des entretiens menés avec huit des dix personnes interrogées (directeur, éducateurs et infirmière confondus) qui sont explicites sur le fait que la dimension spirituelle fait entièrement partie de la vision globale de l'être humain. Tout comme le pensaient Thierry Collaud (2013) et Suzanne Guérin (2012) dans leurs écrits lorsqu'ils mentionnent cette dimension comme étant innée et constitutive de l'être humain (voir chapitre 3.2.5). Pour les professionnels, l'être humain est constitué de plusieurs dimensions dont celle de la spiritualité qui ne peut pas être dissociée de ce dernier.

La prise en charge globale est largement utilisée par les travailleurs sociaux interrogés qui accompagnent et orientent leurs résident-te-s sur tous les niveaux de leur être (bio-psycho-socio cognitif et spirituel) en collaboration avec d'autres professionnels. Cette prise en charge ne peut pas être abordée sans prendre en compte la dimension spirituelle.

## 8. Conclusion

---

### 8.1 Synthèse et réponse à la question de recherche

Mon analyse ainsi que la vérification de mes hypothèses me permettent de répondre à ma question de recherche qui était la suivante :

**Quels sont les moyens et pratiques mis en place pour inclure la dimension spirituelle dans les institutions sociales accueillant des adultes ayant des troubles psychiques ? Ces derniers sont-ils aidants et pris en compte dans la pratique professionnelle quotidienne ?**

Les méthodes pour inclure la dimension spirituelle varient d'une institution à l'autre.

Les moyens et pratiques qui sont le plus fréquemment utilisés et qui se retrouvent dans les trois institutions sociales sont les suivants :

- ⇒ L'éducateur peut orienter les personnes vers des professionnels tels que les ecclésiastes, les aumôniers ou d'autres personnes spécialisées pour les questions spirituelles. Cette pratique lui permet de compter sur les compétences de professionnels qualifiés dans ce domaine lorsque les siennes sont dépassées.
- ⇒ L'éducateur se rend disponible pour écouter et accueillir les propos et besoins spirituels et pour en discuter avec les personnes. Celui-ci, s'engage dans les discussions en s'appuyant sur les croyances et les valeurs des résidents pour travailler d'après les ressources de la personne. Le fait de mettre en avant les ressources des personnes aide les travailleurs sociaux à rejoindre les personnes là où elles sont et à les aider à mettre en pratique leurs ressources dans les moments difficiles pour conduire petit à petit à une certaine autonomie. Par cela, les professionnels agissent en tant que *partenaires pour les personnes*, posture que Suzanne Guérin souligne dans son modèle multidimensionnel pour l'intégration de la spiritualité dans le travail social comme permettant de faciliter l'expression des besoins spirituels. (2012, p. 217)
- ⇒ L'éducateur peut soutenir les personnes en les aidant dans leur démarche. Cela peut se faire à travers des accompagnements vers les personnes spécialisées ou dans les lieux de cultes et à travers une adaptation des repas et/ou une mise à disposition de matériel (tapis de prière).

La majorité des travailleurs sociaux abordent la spiritualité en adoptant une posture réflexive et en questionnant le sens de leur action. Ce qui permet d'être pertinent et de bien entourer la personne avec toutes les précautions nécessaires lorsque ce thème est abordé.

Dans une des trois institutions :

- ⇒ Les professionnels ont des temps qui sont désignés pour le vécu de la dimension spirituelle en communauté (les moments de prière, silence et bénédictions tous les jours avant les repas ainsi que les moments de méditation et partage une fois par semaine). Les prestations spirituelles font entièrement partie de la vie institutionnelle et permettent aux professionnels de rebondir à tout moment sur l'émergence de questions ou de besoins d'ordre spirituel.

L'éducateur est disponible pour prier avec les personnes pour autant que cela ait du sens, que la personne soit d'accord et que ce soit une demande. Cette pratique aide les personnes à se ressourcer, à s'apaiser et à vivre très clairement leur spiritualité de manière accompagnée.

J'ai été interpellée de découvrir que dans cette institution, la spiritualité est un thème qui est ouvertement abordé par tous les collaborateurs. Le rôle d'accompagnement des éducateurs va ainsi plus loin que dans les deux autres institutions et ceux-ci y ajoutent une dimension concrète en priant avec les personnes. Un aspect intéressant, relevé par le directeur comme par les éducatrices, est le fait que cette prise en charge de la spiritualité semble être une plus-value pour l'institution par le fait qu'elle apporte une notion d'espoir, de persévérance ainsi qu'un endroit où déposer le poids de la vie. De plus, les éducatrices sociales semblent être au clair sur le fait qu'elles peuvent accompagner les personnes dans ces questions-là alors que l'institution ne procure pas de protocole à ce sujet. Peut-être est-ce dû au fait que l'institution se déclare comme ayant une spiritualité spécifique ce qui ouvre la voie à d'autres spiritualités. Ou peut-être est-ce dû au fait que le thème est abordé ouvertement à l'entretien d'embauche et qu'il est attendu des futurs collaborateurs qu'ils soient ouverts à cela. Dans tous les cas, le thème semble être explicite et n'est pas un tabou au sein de l'institution, et l'accompagnement semble apporter une plus-value pour les résidents.

Lors de mes entretiens, je me suis rendu compte que les travailleurs sociaux utilisent des ressources professionnelles telles que l'écoute, la compréhension, le partage et partent des ressources et besoins pour aborder la dimension spirituelle. Toutefois, au fur et à mesure des entretiens, j'ai également constaté que les travailleurs sociaux se sentent démunis et pas assez formés pour répondre aux besoins spirituels de leurs résidents. En effet, les méthodes citées ci-dessus sont certes aidantes dans la pratique mais pas suffisamment pour la majorité des personnes interrogées, car la plupart des méthodes mises en place ne sont pas des outils concrets. Les professionnels n'ont pas parlé d'une méthode spécifique aidante pour accompagner les adultes schizophrènes ou bipolaires et ont ainsi exprimé leurs limites face à cette prise en compte.

Finalement, les professionnels souhaitent pouvoir être davantage équipés pour pouvoir répondre à des besoins spirituels qu'ils estiment comme porteurs d'espoir, de résilience et comme étant une ressource positive pour les résidents.

## 8.2 Perspectives professionnelles et pistes d'action

A travers ce Travail de recherche sur le thème de la spiritualité j'ai observé que lorsque les professionnels parlent de la spiritualité ils ont souvent l'air de parler de la même chose, mais finalement je me rends compte que ce n'est pas toujours le cas. J'ai l'impression que le fait que chacun ait sa propre définition de ce terme peut poser problème dans la pratique, car il n'y a pas d'homogénéité dans la prise en compte des besoins spirituels.

- ⇒ Une piste d'action que je propose serait de travailler cette dimension de manière à établir une vision commune entre les professionnels permettant ainsi d'avoir un dénominateur commun pour décrire la spiritualité.

Cette description permettrait ensuite de définir des pistes d'action qui répondent aux besoins des personnes accompagnées. Cela pourrait se faire dans un premier temps au sein de la formation à la Haute Ecole Sociale ou à l'Ecole Supérieure, étant donné qu'il s'agit d'un thème peu abordé et peu approfondi, pour que les professionnels disposent d'outils concrets. Dans ce but, il faudrait que ce thème soit travaillé au niveau sociologique et fasse l'objet de recherches dans le domaine du travail social. Il serait intéressant de s'appuyer sur les recherches de Suzanne Guérin (2012), écrivaine et travailleuse sociale au Canada, qui propose un modèle multidimensionnel pour l'intervention psychosociale dans lequel elle inclut la dimension spirituelle. Le fait d'approfondir ce thème pourrait peut-être réduire le malaise que certains professionnels m'ont relaté.

A travers ce travail, j'ai également compris que les professionnels justifiaient la place de cette dimension dans l'accompagnement des personnes en s'appuyant sur leur vision globale de l'être humain. Cependant, je n'ai reçu que peu de réponses mentionnant une traduction concrète de la prise en compte de cette dimension dans l'accompagnement des personnes atteintes de troubles psychiques et spécifiquement en lien avec la schizophrénie ou les troubles bipolaires. Les travailleurs sociaux ne semblent pas avoir une vision claire à ce sujet. Etant une personne qui aime avoir des outils concrets pour avancer, je trouverais intéressant de développer cette réflexion.

- ⇒ Une piste d'action serait peut-être de pouvoir effectuer des formations continues sur ce thème afin d'être outillée en tant que future professionnelle.
- ⇒ Ou alors il serait intéressant d'effectuer un autre travail de recherche, pour ma part, sur ces questions-là, et pourquoi pas me spécialiser dans ce domaine pour ensuite apporter des clés pour les travailleurs sociaux suisses.

Finalement le fait d'avoir abordé cette question de prise en charge spirituelle m'encourage à être attentive à cette dimension dans mon travail et d'approfondir mes recherches dans le domaine de l'accompagnement des adultes atteints de troubles psychiques. Pour éviter que ce thème ne soit oublié ou qu'il soit tabou, je trouverais cela intéressant, à titre personnel, de l'aborder durant les colloques.

### 8.3 Bilan d'apprentissages personnels et limite de la recherche

Je suis extrêmement satisfaite d'être arrivée au terme de ma recherche de travail de Bachelor qui fut un travail de longue haleine. Il est vrai, que ce fut pour moi une aventure intéressante, porteuse de sens mais également défiante et parfois douloureuse. N'étant pas très à l'aise avec l'écriture il a fallu que j'aie puiser dans mes ressources intérieures et extérieures pour réussir à accomplir ce travail. Je me suis fréquemment retrouvée confrontée à ma difficulté à élaborer des phrases grammaticalement correctes et au temps que cela me prenait. J'ai donc dû fournir un double effort tant au niveau de ma syntaxe qu'au niveau de mon inspiration. Heureusement, j'ai pu compter sur ma famille pour m'aider dans cette tâche. Il n'a pas non plus été facile pour moi de synthétiser mes propos, car j'ai souvent eu peur de ne pas être assez claire ou de ne pas donner assez d'informations pour que le lecteur comprenne ma démarche.

Je me suis également souvent retrouvée face au syndrome de la page blanche et des aiguilles de la montre qui tournent trop rapidement, mais dans l'ensemble, et avec du recul, je suis assez satisfaite de l'aboutissement de mon travail.

A travers ce travail, j'ai eu l'opportunité d'acquérir un certain nombre de connaissances théoriques mais également pratiques. En effet, j'ai pu découvrir des pratiques professionnelles diverses qui, je le pense, me permettront d'orienter ma propre pratique. Je suis heureuse d'avoir pu entrer en contact avec des professionnels et de m'imprégner d'un bout de leur intelligence pratique et de leur contexte institutionnel.

Pour mes entretiens, je me suis très vite rendu compte que j'allais devoir m'adapter aux professionnels interrogés et à leurs agendas, ce qui a prolongé quelque peu les délais que je m'étais fixés. En ce qui concerne les questions en elles-mêmes, le thème de la spiritualité ainsi que la vision de l'être humain n'ont parfois pas été compris de par leur nature vaste et large, peut-être aurais-je pu recentrer quelque peu mes questions.

Je réalise bien qu'au terme de ce travail, la focale n'a pas forcément été mise dans mes entretiens sur les deux maladies psychiques que j'avais sélectionnées, à savoir la schizophrénie et les troubles bipolaires. Peut-être aurais-je dû d'avantage orienter mes questions dans ce sens, car au-delà de la prise en charge de délires mystiques, rien d'autre n'a été spécifié.

## Bibliographie

---

### Livres

- AVENIRSOCIAL. (2010). *Code de déontologie du travail social en Suisse*. AvenirSocial: Travail Social Suisse.
- BASSET, L. (2013). *S'initier à l'accompagnement spirituel: Treize expériences en milieu professionnel*. Genève: Labor et Fides.
- BAUMANN, M. , & STOLZ, J. (2009). Introduction: La nouvelle suisse religieuse. Dans M. Baumann, & J. Stolz, *La Nouvelle Suisse Religieuse* (pp. 72-89). Genève: Labor et Fides.
- BAUMANN, M., & STOLZ, J. (2009). Diversité religieuse et sociétés modernes. Dans M. Baumann, & Stolz, J., *La Nouvelle Suisse Religieuse* (pp. 17-24). Genève : Labor et Fides.
- BOVAY, C., & CAMPICHE, R.J. (1992). La religion en Suisse: genèse et développement du pluralisme. Dans R. Campiche, *Croire en Suisse(s): Analyse et résultats de l'enquête menée en 1988/1989*. (pp. 27-28). Lausanne : l'Age d'Homme.
- CADIÈRE, J. (2013). *L'apprentissage de la recherche en travail social*. Rennes Cedex: Presses de l'EHESP.
- CAMPICHE, R. J. (2010). *La religion visible*. Lausanne : le savoir suisse.
- COLLAUD, T. (2013). *Démense et résilience: mobiliser la dimension spirituelle*. Bruxelles: Lumen Vitae.
- FAMOS, C. R. (2009). La diversité religieuse et le droit. Des règles divines aux règles humaines. Dans M. Baumann, & Stolz, J. , *La nouvelle suisse religieuse* (pp. 311-321). Genève: Labor et Fides.
- FORCLAZ, B. (2009). La diversité religieuse en Suisse depuis la Réforme. Dans Buamann, M. , & Stolz, J. , *La Nouvelle Suisse Religieuse* (pp. 95-105). Genève : Labor et Fides.
- KRÜGGLER, M., & WEIBEL, R. (2009). Le développement de l'Eglise catholique en Suisse: du catholicisme antimoderne à la diversité du "peuple de Dieu". Dans M. Baumann, & Stolz, J., *La Nouvelle Suisse Religieuse* (pp. 106-119). Genève : Labor et Fides.
- LALLEMAND, L. (1903). *Histoire de la charité- Tome second: les neufs premiers siècles de l'ère chretienne*. Paris : Alphonse Picard et fils.

MONOD-ZORZI, S. (2012). Présentation d'un modèle bio-psycho-social et spirituel intégré. Dans S. Monod- Zorzi, *Soins aux personnes âgées: intégrer la spiritualité?* (pp. 47-65). Bruxelles: Lumen Vitae.

OBERSON, B. (2008). Le développement du Travail Social en Suisse . Dans E. Jovelin, *Histoire du Travail Social en Europe* (p. 286). Paris : Vuibert.

RADEMACHE, S. (2009). Les spiritualités ésotériques et alternatives: Diversité de la religiosité non organisée en Suisse. Dans M. Baumann, & Stolz, J. , *La Nouvelle Suisse Religieuse* (pp. 264-279). Genève: Labor et Fides.

### Documents

ALONZO, D., BALDWIN, S., GEARING, R.E., HORMON, S., MC HUGH, K., & SMOLAK, A. (2010). Association of religion with delusions and hallucinations in the contexte of schizophrenia: implications for engagement and adherence. *Schizophrenia Research*. doi: 10.1016/j.schres.2010.11.005.

AMSTAD, F, BÜRLI, C., DUETZ, SCHMUCKI, M., & SCHIBLI, A. (2015). *Santé psychique en Suisse. Etat des lieux et champs d'action: Rapport sur mandat du dialogue politique nationale de la santé*. Berne: Office Fédéral de la Santé Publique .

BLUM, F. (2002, Février 2002). Regards sur les mutations du travail social au xxème siècle. *Le Mouvement Social* , 199, pp. 83-94. doi: 10.3917/lms.199.0083.

BOCHINGER, C. (2011). *La religiosité des chrétiens en Suisse et l'importance des Eglises dans la société actuelle*. Suisse: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique. Programme National de Recherche (PNR 58). Cahier thématique IV- La religion des chrétiens en Suisse.

BUSCHER, N., CAMENZIND, P., SCHULER, D. , & TUCH, A. (2016). *La santé psychique en suisse- Rapport 72*. Observation Suisse de la Santé.

CATTACIN, S., FAMOS, C. R. , DUTTWILER, M., & MAHNING, H. (Septembre 2003). *Etat et religion en Suisse: Lutttes pour la reconnaissance, formes de la reconnaissance*. Berne: Etude du Forum Suisse pour l'étude des migrations et de la population (FSM) mandatée par la Comission fédérale contre le racisme (CFR).

CHABANNES, J-P., COURTET, P., GUILLAUME, S., MEYNARD, J-A, & MOREAU-MALLET, V. (2011). Prises en charge, besoins et attentes de patients souffrant de troubles bipolaires 1 (Etude ECHO-France). *L'encéphale, Science Direct* , 31, pp. 332-338. doi:10.1016/j.encep.2011.07.006.

KRESMANN, A. (2009). *La spiritualité et les institutions: Rapport sur la Spiritualité dans les institutions sociales vaudoises*. Lausanne: Commission d'éthique et de déontologie des institutions sociales vaudoises.



OFFICE FEDERALE DE LA STATISTIQUE OFS. (2016). *Pratiques et croyances religieuses et spirituelles en Suisse : Premiers résultats de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture 2014*. Neuchâtel: Confédération Suisse - Département fédéral de l'intérieur DFI.

ROSSELET, F. (2009). Il ne faudrait pas jeter le bébé de la spiritualité avec l'eau du bain de la religion . *InfoKara* , 24, pp. 53-54.

### **Cybergraphie**

BEAULIEU, S., DAIGNEAULT, A., ISKANDAR, H., & JOOBER, R. (2015). *Troubles bipolaires: causes, symptômes et traitements*. Consulté le 16 Janvier 2017, sur l'Institut universitaire en santé mentale, douglas du Quévex: <http://www.douglas.qc.ca/info/troubles-bipolaires>

BERGER, J.-F. (Octobre 2013). *Les racines religieuses de l'humanitaire*. Consulté le 2 Octobre 2016, sur Réformés côté Genève : <http://www.vpge.ch/les-racines-religieuses-de-lhumanitaire/>

BYRNE, P., ELGIE, R., d'ARIENZO, S., LAMBERT, M., MC CRAE, J., SAPPIA, S., et al. (2004). *Vivre avec une schizophrénie: Un nouveau regard sur l'avenir. Guide d'information et d'accompagnement à l'usage des malades et de leurs proches*. Consulté le 2 Janvier 2017, sur <https://www.unafam.org/IMG/pdf/vivre-avec-une-schizophrenie-2.pdf>

CHEVASSUT, D. (24 Juillet 2014). *Méditation laïque, spiritualité laïque: que voulons-nous vraiment?* Consulté le 1<sup>er</sup> Octobre 2016, sur Le Monde des religions.fr: [http://www.lemondedesreligions.fr/debats/opinions/meditation-laïque-spiritualite-%20laïque-que-voulons-nous-vraiment-24-07-2014-4134\\_200.php](http://www.lemondedesreligions.fr/debats/opinions/meditation-laïque-spiritualite-%20laïque-que-voulons-nous-vraiment-24-07-2014-4134_200.php)

CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES MALADIES (CIM-10). (1<sup>er</sup> Janvier 2007). *Chapitre V : Troubles mentaux et du comportement (F00-F99)*. Consulté le 18 Janvier 2017, sur [http://www.atih.sante.fr/sites/default/files/public/content/1915/modif\\_CIM-10\\_chapV\\_2007\\_1.pdf](http://www.atih.sante.fr/sites/default/files/public/content/1915/modif_CIM-10_chapV_2007_1.pdf).

KRESMANN, A. (2009, Décembre 27). *Spiritualité et religion dans les institutions sociales: mission et déontologie*. Consulté le 7 Février 2017, sur Ethikos.ch: respire- spiritualité, éthique, théologie: <http://www.ethikos.ch/1375/spiritualite-et-religion-dans-les-institutions-sociales>

LEHMANN, P. (2004). *Santé psychique*. Consulté le 15 Janvier 2017, sur Politique nationale suisse de la santé: [http://www.gdk-cds.ch/fileadmin/pdf/Themen/Gesundheitssystem\\_und\\_Strategien/Nationale\\_Gesundheitspolitik/Pdf1580.pdf](http://www.gdk-cds.ch/fileadmin/pdf/Themen/Gesundheitssystem_und_Strategien/Nationale_Gesundheitspolitik/Pdf1580.pdf).

LE RELAIS. (2012). *La Schizophrénie*. Consulté le 10 Janvier 2017, sur <http://lerelais.ch/wp-content/uploads/2012/08/dépliant-schizophrenie.pdf>

OFFICE FEDERALE DE LA STATISTIQUE SUISSE. (s.d.). *Population résidante permanente âgée de 15 ans et plus selon l'appartenance religieuse, vaud.* Consulté le 16 Décembre 2016, sur Vd.ch: <http://www.scris.vd.ch/Default.aspx?DocID=1384&DomId=2373>

ORGANISATION MONDIAL DE LA SANTE (OMS). (2017). *Troubles mentaux*. Consulté le 17 Janvier 2017, sur Organisation Mondial de la Santé (OMS): [http://www.who.int/topics/mental\\_disorders/fr/](http://www.who.int/topics/mental_disorders/fr/)

REFLETS. (2016, avril-mai-juin). *Trois amis en quête de sagesse*. Consulté le 29 septembre 2016, sur [http://www.alexandre-jollien.ch/wp-content/uploads/2016/06/Reflets\\_avril-mai-juin-2016\\_Trois-amis-en-quete-de-sagesse.pdf](http://www.alexandre-jollien.ch/wp-content/uploads/2016/06/Reflets_avril-mai-juin-2016_Trois-amis-en-quete-de-sagesse.pdf)

RESEAU LAÏQUE ROMAND . (2016). *Manifeste laïque du 15 avril 2016*. Consulté le 2 Février 2017, sur Réseau laïque romand.ch: [http://www.reseaulaiqueromand.ch/blog/files/manifeste\\_laïque\\_du\\_15\\_avril\\_2016](http://www.reseaulaiqueromand.ch/blog/files/manifeste_laïque_du_15_avril_2016).

RICARD, M. (2008). *Entretien sur la spiritualité laïque Nouvelles clés n°19*. Consulté le 29 Août 2016, sur Unisson : [http://www.unisson06.org/dossiers/spiritualite/spiritualite\\_laïque.htm](http://www.unisson06.org/dossiers/spiritualite/spiritualite_laïque.htm)

ROSSELET, F. (2002, Avril). *Prise en charge spirituelle des patients: La neutralité n'existe pas*. Consulté le 25 Juillet 2016, sur Revue Médical de la Suisse Romande (N°122): [http://www.hug-ge.ch/sites/interhug/files/structures/aumonerie/prise\\_en\\_charge\\_spirituelle\\_des\\_patients.pdf](http://www.hug-ge.ch/sites/interhug/files/structures/aumonerie/prise_en_charge_spirituelle_des_patients.pdf)

ROGNON, F. (2008). *Les pauvres dans la tradition protestante*. Consulté le 2 Octobre 2016, sur Revue Quart Monde. Les religions : leviers ou linceuls pour le combat des pauvres? (N°208): <http://www.editionsquartmonde.org/rqm/document.php?id=2520#tocto3>

SMEDT, M. (2014). *On peut vivre une spiritualité sans Dieu*. Consulté le 1<sup>er</sup> Octobre 2016, sur Cles.com: <http://www.cles.com/enquetes/article/peut-vivre-une-spiritualite-sans-dieu>

SOCIETE QUEBECOISE DE LA SCHIZOPHRENIE. (2006). *La schizophrénie, comprendre et aider*. Consulté le 14 Septembre 2017, sur <http://www.schizophrenie.qc.ca/images/Documents/Brochure.pdf>

VD.ch. (s.d.). *Autorisation d'exploiter et de diriger*. Consulté le 2 Février 2017, sur Vd.ch: <http://www.vd.ch/themes/social/handicaps/etablissement-socio-educatifs/autorisation-dexploiter-et-de-diriger/>

### **Dictionnaires et encyclopédies**

CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES. (2012). *Laïcité*. Consulté le 5 Octobre 2016, sur <http://www.cnrtl.fr/definition/laïcité>

CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES. (2012). *Holistique*. Consulté le 20 Août 2017, sur <http://www.cnrtl.fr/definition/holistique>

DICTIONNAIRE LE LAROUSSE. (2016). *Religion*. Consulté le 5 Octobre 2016, sur <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/spiritualité/74250>

DICTIONNAIRE LE LAROUSSE. (2016). *Spiritualité*. Consulté le 1<sup>er</sup> Octobre 2016, sur <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/spiritualité/74250>

REY, A. (1998). Le Robert Micro. Paris: Dicorobert INC.

UNIVERSALIS, ENCYCLOPEDIE. (2016). *Spirituel*. Consulté le 1<sup>er</sup> Octobre 2016, sur <http://www.universalis.fr/dictionnaire/>

### Thèses

GUERIN, S. (2012). *Spiritualité, dimension spirituelle et travail social proposition d'un modèle multidimensionnel pour l'intervention psychosociale : une perspective multidisciplinaire*. (Exigence partielle de la maîtrise en Travail Social). Université du Québec, Canada.

MAYER, J.-F. (1999). *Les relations entre les religions, les cantons et la confédération en Suisse : une perspective historique*. Université de Fribourg, Suisse.

### Lois

CONSTITUTION VAUDOISE du 14 avril 2003 (RS 131. 231). (2015). Lausanne, Suisse : Grand Conseil Vaudois.

LOI SUR LA RECONNAISSANCE DES COMMUNAUTES RELIGIEUSES ET SUR LES RELATION ENTRE L'ETAT ET LES COMMUNAUTES RELIGIEUSE RECONNUES D'INTERÊT PUBLIC du 9 Janvier 2007 (LR CR ;RS 180.51). Le Grand Conseil du canton de Vaud.

COMMENTAIRE DU PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION (Mai, 2002). Lausanne, Suisse : Assenblée constituante du Canton de Vaud. Repéré à :[http://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/etat\\_droit/lois/constitution/fichiers\\_pdf/Commentaire.pdf](http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/etat_droit/lois/constitution/fichiers_pdf/Commentaire.pdf)

### Emission télévisées- reportages

RADIO TELEVISION SUISSE. (6 novembre 2016). *Hautes fréquences: le grand huit pour devenir une "religion" vaudoise*. {Podcast audio}. Accès <https://www.rts.ch/play/radio/recherche?query=le%20grand%20huit%20pour%20devenir%20une%20religion%20vaudoise&station=a9e7621504c6959e35c3ecbe7f6bed0446cdf8da> Consulté le 16 Janvier 2017

DUSSEX, P.-A., FORCLAZ, V., MILONE, S., & WICKY, S. (2009). *Schizophrénie : privilégier le lien social*. {Vidéo en ligne}. Accès <https://www.planetesante.ch/Magazine/Autour-de-la-maladie/Schizophrénie/Schizophrénie-Privilegier-le-lien-social> Consulté le 15 Janvier 2017



FORCLAZ, V., MILONE, S., TREMBLAY, M., & WICKY, S. (2013). *Les troubles bipolaires le yoyo émotionnels*. {Vidéo en ligne}. Accès <https://www.planetesante.ch/Magazine/Psycho-et-cerveau/Troubles-bipolaires/Troubles-bipolaires-le-yoyo-des-emotions> Consulté le 16 Janvier 2017

### **Cours HES**

ANTONIN-TATTINI, V. (2016). *Insertion professionnelle, cours du module E9 ES*. Sierre: Haute Ecole de Travail Social, HES-SO//Valais. Non publié.

GRAU, C. (2014). *Communication, Cours du module C4 ES*. Sierre: Haute Ecole de Travail Social, HES-SO//Valais. Non publié.

LONFAT, J.-M. (2016). *La place de la spiritualité en institution, cours du module E9 ES*. Sierre: Haute Ecole de Travail Social, HES-SO//Valais. Non publié.

MBAYE, A. (2016). *La résilience, cours du module E9 ES*. Sierre : Haute Ecole de Travail Social, HES-SO//Valais. Non publié.

MOTTET, O. (2016). *Le projet individuel personnalisé, Cours du module E8-2 ES*. Sierre: Haute Ecole de Travail Social, HES-SO//Valais. Non publié.

PITARELLI, E. (2016). *Santé mentale, cours du module G7 ES*. Sierre: Haute Ecole de Travail Social, HES-SO//Valais. Non publié.

SALAMAT, A. (2014). *L'approche cognitive et comportementale, cours du module A2 ES*. Sierre: Haute Ecole de Travail Social, HES-SO//Valais. Non publié.

SOLLIOZ, E. (2016). *Schizophrénie, cours du module E8-2 ES*. Sierre: Haute Ecole de Travail Social, HES-SO//Valais. Non publié.

### **Image page de titre**

Image en ligne consulté le 1<sup>er</sup> Novembre 2017 repéré à :

<https://media.licdn.com/mpr/mpr/AEEAAQAAAAAAAAAgVAAAAJGI3MmViMDE1LTRmNWItNDNhMy1iYzE3LWI1NWNiYWlwYTJjZA.jpg>

## Annexes

---

<b>Annexe 1 Approfondissements des concepts théoriques .....</b>	<b>65</b>
Annexe 1.1 La place de la religion dans les cantons au 16 <sup>ème</sup> siècle .....	65
Annexe 1.2 Reconnaissance d'intérêt publique et conséquences de celle-ci .....	65
Annexe 1.3 Commentaires sur le Tableau : Importance de la religion ou de la spiritualité en Suisse .....	66
Annexe 1.4 Accompagnement des familles .....	67
Annexe 1.5 Déroulement de l'accueil en Foyer .....	67
Annexe 1.6 La Thérapie Cognitivo-Comportementale .....	68
Annexe 1.7 La réinsertion socio-professionnelle .....	68
<b>Annexe 2 Tableau de Suzanne Guérin.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Annexe 3 Tableau de Stéphanie Monod-Zorzi .....</b>	<b>72</b>
<b>Annexe 4 Lettre d'information.....</b>	<b>73</b>
<b>Annexe 5 Formulaire de consentement.....</b>	<b>74</b>
<b>Annexe 6 Canevas pour l'entretien avec les éducateurs.....</b>	<b>75</b>
<b>Annexe 7 Questionnaire sur la question de la spiritualité.....</b>	<b>75</b>
<b>Annexe 8 Tableau hypothèse .....</b>	<b>77</b>
<b>Annexe 9 Tableau comparatif.....</b>	<b>77</b>

## Annexe 1 Approfondissements des concepts théoriques

### Annexe 1.1 La place de la religion dans les cantons au 16<sup>ème</sup> siècle

Certains cantons favorisaient une religion au détriment de l'autre, ce qui créa de nombreuses tensions au sein de ceux-ci. Il arrivait parfois que les deux religions (catholicisme et protestantisme) cohabitent dans un même canton et partagent, par exemple, les lieux de culte. Mais aucun état gouvernemental commun n'existait. Ce n'est qu'en 1712 que s'organisa une diète fédérale réunissant catholiques et réformés afin de réguler les conflits religieux et d'accorder aux deux religions des droits égaux. (Mayer, 1999, p. 2)

Car d'une part, les individus constituant le gouvernement faisaient partie d'une religion spécifique et intégraient leurs croyances à leurs avis politiques mais prenaient également des décisions concernant la religiosité. Et d'autre part, c'est à l'église que des déclarations étatiques étaient lues, obligeant ainsi tous les citoyens à s'y rendre pour être au courant des différentes lois. De plus, l'Eglise détenait les registres civiques, ne marquant ainsi aucune différence entre l'appartenance civile et religieuse. (Mayer, 1999, pp. 5-6)

### Annexe 1.2 Reconnaissance d'intérêt public et conséquences de celle-ci

La Constitution vaudoise reconnaît L'Eglise Evangélique Réformée et L'Eglise Catholique Romaine comme des « institutions de droit public dotées de la personnalité morale ». (Constitution Vaudoise du 14 avril 2003 (RS 131.231) art 170, al 1, 2015) Cette reconnaissance signifie que ces deux Eglises obtiennent un financement de la part de l'Etat, des lieux de culte ainsi que l'entretien de ceux-ci. De plus, elles ont la possibilité de consulter les registres du contrôle des habitants pour accéder aux personnes se déclarant appartenir à la même confession. Ces deux églises sont reconnues dans leur organisation et collaborent de manière régulière avec l'Etat. (Loi sur la reconnaissance des communautés religieuses et sur les relations entre l'Etat et les communautés religieuses reconnues d'intérêt public du 9 janvier 2007 (LR CR ; RS 180.51), 2011)

La communauté israélite la première à être reconnue d'intérêt public sur le canton de Vaud. Cette reconnaissance peut être demandée par les différentes communautés religieuses sur la base de plusieurs critères. Les communautés religieuses doivent par exemple fonctionner de manière démocratique, reconnaître le droit suisse, faire preuve d'une certaine transparence financière, faire partie de la population depuis un certain nombre d'années et avoir un certain nombre de membres. A cela s'ajoutent d'autres critères tels que le fait d'avoir un rôle et des relations établies avec la société et être socialement et politiquement utile. (Loi sur la reconnaissance des communautés religieuses et sur les relations entre l'Etat et les communautés religieuses reconnues d'intérêt public du 9 janvier 2007 (LR CR ; RS 180.51), 2011)

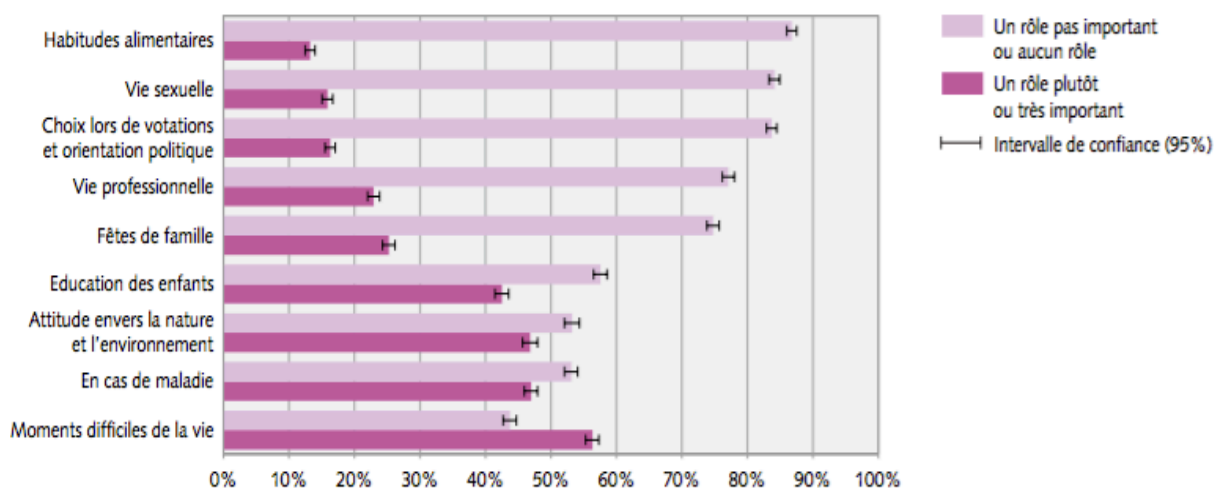
Selon Gabrielle Desarzens, journaliste pour Hautes Fréquences (2016), un programme de radio à la Radio Télévision Suisse, les procédures pour l'obtention d'une reconnaissance prennent beaucoup de temps et sont compliquées. Les communautés religieuses doivent parfois revoir leurs statuts ou modifier leur

fonctionnement. Mais au final, une reconnaissance permet aux différentes communautés « d'entretenir des contacts réguliers avec l'Etat » ( 0:56''-0:58'' ) et « d'être considérées comme des partenaires de l'Etat en ce qui concerne les questions religieuses » (0:59'' -1':04'' ). Et donc d'obtenir une certaine place dans la société. Cela ouvre également une porte pour pratiquer l'aumônerie dans les hôpitaux publics et les prisons ainsi que pour l'obtention d'aides financières de la part de l'Etat. Actuellement, cette reconnaissance a déjà été accordée à la communauté Israélite et est en cours pour d'autres communautés telle l'Eglise Anglicane. (Desarzens, G., dans Radio Télévision Suisse 2016, 0:51''-1':30'')

### Annexe 1.3 Commentaires sur le Tableau : Importance de la religion ou de la spiritualité en Suisse

#### Importance de la religion ou de la spiritualité dans le quotidien

G 23



Source: OFS – ELRC 2014

© OFS, Neuchâtel 2016

Figure 1: tiré de Office fédérale de la statistique OFS, 2016, p. 22

D'après le tableau, la question de la spiritualité ou de la religion semble prendre une importance particulière lors de situations problématiques ou difficiles. Mais également face à l'éducation des enfants ou encore face à l'environnement. On peut également voir que plus de la moitié (55%) de la population Suisse âgée de 15 ans et plus considère que la religion ou la spiritualité jouent un rôle important voire très important dans les moments difficiles de la vie, et 47% dans la maladie. (Office fédérale de la statistique OFS, 2016, p. 22)

Et en ce qui concerne d'autres pratiques spirituelles telles que la lecture des livres sacrés, l'utilisation d'objets ou encore de techniques de respiration ou de mouvements, 57% de la population Suisse dit avoir pratiqué une forme de spiritualité au cours des douze derniers mois. (Office fédérale de la statistique OFS, 2016)

Finalement, pour ce qui est des nouvelles pratiques religieuses, près de 20% de la population attribue à des techniques de mouvements ou de respirations tel le yoga ou le Taï-Chi une dimension spirituelle. Un petit pourcentage de la population dit

participer à un rituel ésotérique, magique ou chamanique. Finalement, 13% des Suisses romands feraient appels à des guérisseurs. (Office fédérale de la statistique OFS, 2016, pp. 20-21)

#### Annexe 1.4 Accompagnement des familles

Un travail avec les familles peut également être fait en parallèle. En effet, les familles se sentent souvent démunies et dans la difficulté d'encadrer leur proche souffrant de maladie psychique. Car il arrive très souvent que les familles ne comprennent pas ce que vit leur proche ou encore qu'elles soient influencées par les stéréotypes liés à cette maladie. Ce serait donc un travail de mise en lien et de sensibilisation sur la maladie qui serait effectué par les travailleurs sociaux. Ainsi qu'un travail d'aide pour savoir quelles attitudes et comportements les familles peuvent adopter avec leur proche souffrant. La finalité visée par ceci est que la personne atteinte de troubles psychiques puisse avoir un soutien de personnes de confiance afin de diminuer la souffrance liée à ces troubles. (Pitarelli, 2016)

#### Annexe 1.5 Déroulement de l'accueil en Foyer

L'institution sociale, tel le foyer, a pour but d'accueillir l'individu dans un cadre sécurisant. Les travailleurs sociaux encadrent le quotidien des personnes en structurant les journées par des tâches domestiques et des horaires précis mais également en les aidant à se prendre en charge. Ceci dans le but de les aider à retrouver leur autonomie dans les gestes ordinaires (s'habiller, se faire à manger, sortir faire des achats, etc.).

Il est important que les résidents d'un foyer puissent apprendre à vivre en communauté avec d'autres personnes et à créer un lien social avec ces dernières ou avec les professionnels à travers des activités encadrées, telles que la confection d'un repas, divers groupes de paroles, des ateliers créatifs ou toute autre activité favorisant le lien. Il arrive fréquemment que les usagers soient repliés sur eux-mêmes, la création de lien est donc importante pour que la personne puisse se reconstruire socialement. Tous ces apprentissages ont aussi pour but d'aider la personne à retrouver une certaine place dans la société. (Dusseix, Forclaz, *et al.*, 2009)

Il est important d'impliquer la personne atteinte de troubles psychiques dans sa prise en charge afin de faciliter son autodétermination. Wehmeyer (1996) définit l'autodétermination comme étant les "habilités et attitudes requises chez une personne, lui permettant d'agir directement sur sa vie en effectuant des choix non influencés par des agents externes indus". (Wehme, 1996 cité par Mottet, 2016)

Une manière d'impliquer la personne est en co-construisant avec elle un projet d'accompagnement individualisé à son entrée en institution. Dans ce dernier, il s'agira de nommer les objectifs socio-éducatifs, thérapeutiques ainsi que les besoins de la personne. Le but étant, dans un premier lieu, de personnaliser l'accompagnement en fonction des besoins, ressources et compétences de la personne. Cela sert également, dans un deuxième temps, à expliciter le cadre dans lequel l'intervention prend place ainsi que de répartir les différentes tâches entre les personnes concernées (familles, professionnels, résident).



## Annexe 1.6 La Thérapie Cognitivo-Comportementale

Dans un premier temps, il s'agira de travailler sur ce que le patient pense (cognition), ce qu'il fait (comportement) et sur ce qu'il ressent (émotions), mais également sur les conséquences que cela a sur le patient et sur son entourage. Ceci dans le but de permettre au client de comprendre le lien entre ces différents éléments pour ensuite questionner la validité des pensées. Dans un deuxième temps, il s'agira de définir avec la personne un objectif ciblé, c'est-à-dire la nouvelle émotion, pensée et comportement recherchés dans une situation semblable.

La TCC comprend deux approches :

- L'approche cognitive où selon Cottraux (1998) « il est possible d'influencer les émotions et les actes en travaillant sur les structures de pensées ». (Cottraux 1998, cité par Salamat, A., 2014).
- L'approche comportementale où selon Aziz Salamat, professeur à la Haute Ecole Sociale en Valais (2014), « tout comportement inadapté peut être remplacé par un autre ». (Salamat, 2014)

Voici un exemple de grille utilisée lors d'un entretien de TTC qui retrace les différents éléments-clés cités plus haut et qui illustre bien la combinaison des deux approches. En noire est relaté ce qui se passe habituellement et en rouge est noté l'objectif que le patient souhaite atteindre.

Événement déclencheur = A	Croyance = B	Conséquence émotion = Ce	Conséquence comportement = Cc
Une personne marche derrière moi sur le trottoir	Cette personne me suit et me veut du mal	J'ai peur	Je m'enferme chez moi
Une personne marche derrière moi sur le trottoir	Cette personne va au même endroit, c'est un pur hasard. Elle me connaît et souhaite me saluer	Je n'ai pas de raison d'avoir peur, il n'y a aucune menace	Je continue mon chemin en étant détendu

Figure 2 : tiré de Salamat, 2014

Un dernier objectif de la TCC est de soutenir l'évolution à long terme et donc de prévenir la rechute. Il est nécessaire d'évaluer le nouveau comportement adopté et de voir quels en sont les effets pour la personne et son entourage. Ceci est important, car cela permet à cette dernière de se rendre compte de son évolution et de continuer à s'engager pour le changement souhaité. (Salamat, 2014)

## Annexe 1.7 La réinsertion socio-professionnelle

- **Ateliers protégés plus ou moins productifs** pour les personnes ne souhaitant pas ou n'arrivant pas à retrouver un travail ordinaire. (Antonin-Tattini, 2016)

- **Ateliers thérapeutiques ou occupationnels** qui visent à structurer la journée des personnes et permettent d'exercer des capacités (souvent artistiques). C'est un premier pas vers l'acquisition ou la maintenance de compétences nécessaires au travail ordinaire. (Antonin-Tattini, 2016)
- **Ateliers productifs** dans lesquels la personne est encadrée par des maîtres socio-professionnels. Le but est d'acquérir des compétences et un savoir-faire dans un domaine spécifique tel le jardinage, la cuisine, la menuiserie, la restauration, la poterie, etc. pour pouvoir possiblement réintégrer le marché du travail. Ces lieux offrent de vrais services contre paiement comme dans l'économie de marché normale. Un revenu est donné à la personne pour son travail. (Antonin-Tattini, 2016)

Le but de ces différents ateliers d'intégrations est dans un premier temps d'accéder à la société à travers une contribution concrète et donc d'obtenir une certaine valorisation et appartenance sociale, mais également d'entrer en relation avec de nouvelles personnes et de combattre ainsi l'exclusion sociale et l'isolement. Dans un deuxième temps la réinsertion socio-professionnelle permet de reprendre sa vie en main et de retrouver une certaine stabilité et autonomie, c'est une amélioration de ses compétences et de l'estime de soi. Puis dans un troisième temps, le fait que les personnes soient à nouveau partiellement ou complètement intégré dans la société permet d'aller à l'encontre des stéréotypes en valorisant leurs capacités. (Antonin-Tattini, 2016)

**Annexe 2 Extrait du Tableau de Suzanne Guérin**

**Tableau 9**  
*Modèle multidimensionnel pour l'intégration de la spiritualité dans l'intervention psychosociale en travail social : implications pour l'intervention*

Objectif général :

Intégrer dans le processus d'intervention une démarche qui tient compte des aspects spirituels basée sur le rapport dynamique entre l'intériorité et l'engagement en vue d'une meilleure intégration personnelle et d'une résolution plus durable des problèmes vécus, tout en poursuivant des retombées favorables sur le plan social et sociétal.

	(1)	(2)	(3)	(4)
Axes d'intervention	Construction de sens (intériorité) Composante existentielle	Vie spirituelle (intériorité) Composante expérientielle	Pratiques spirituelles (extériorité) Composantes comportementale	Engagement (extériorité) Composante relationnelle
<b>Concepts clés</b>	Existentielle, tête (âme) Dimension spirituelle Expansion de la conscience Identité/repères spirituels Transcendance, sens, valeurs	Expérientielle, cœur (esprit) Vie spirituelle Intériorité Ressources, expériences spirituelles Bienfaits, manifestations	Comportementale (corps) La spiritualité Extériorité Pratiques spirituelles Actions, gestes, rituels	Relationnelle (corps entier interpellé) Une spiritualité Art de vivre Engagements Projets concrets (altruistes, citoyens)
<b>Buts et objectifs spécifiques</b>	Aider la personne à préciser les repères spirituels qui structurent sa vie. P. ex. sa vision du monde, sa place dans ce monde, ses croyances, valeurs, idéaux, etc.	Aider la personne à préciser ses repères spirituels affectifs et à développer sa vie spirituelle dans la vie de tous les jours.	Encourager la personne à développer des pratiques spirituelles significatives et épanouissantes	Aider la personne à élaborer un projet significatif, adapté et constructif, à cultiver un art de vivre intégral, à établir des engagements altruistes. (-> Moyens)
<b>Posture du travailleur social</b>	Apprenant qui se laisse instruire par le monde de l'autre au moyen d'un savoir humble.  Facilitateur de sens qui aide la personne à faire le tri dans ses	Témoïn éclairé et éclairant parce qu'il a lui-même une vie spirituelle (sans être nécessairement religieux, ni croyant).	Accompagnateur qui marche avec la personne, qui est capable de se mettre à son pas, de s'intéresser à ce qui la nourrit, ce qui la fait vibrer, même s'il ne partage pas le même système de valeurs ou de croyances	Partenaire qui soutient solidairement la personne, lui fournit des outils tout en la situant comme le maître-d'œuvre de son projet en focalisant sur sa liberté et sa responsabilité à tous les

<p>repères spirituels et à les traduire en ressources, ainsi qu'à trouver le fil conducteur de sa vie.</p>	<p>Il est capable de recevoir de mar authentique, mais non fusionnelk récit d'une expérience unique singulière.</p> <p>Co-constructeur s'une vision du monde unique et singulière dans laquelle la personne doit préciser sa place (rapport à soi, aux autres, à l'environnement, à la transcendance) et planifier des moyens pour la prendre.</p>	<p>niveaux.</p> <p>Le ts fournit les sens sociale et collectif impliqués dans cette vision du monde en gardant toujours en vue la problématique de départ et sa résolution, ainsi que les conditions de vie de la personne et de ses proches.</p>
--	--	---

Figure 2: tiré de Guérin, 2012, pp.217-218

### Annexe 3 Tableau de Stéphanie Monod-Zorzi

#### Tableau : Modèle de besoin spirituels STIV

Sous-Dimensions	Définition de la sous-dimensions	Définition des besoins en lien avec les sous-dimensions
Sens	Ce qui donne l'orientation et le sens de la vie et qui permet de maintenir un équilibre global de vie.	Besoin d'un équilibre global de vie. Besoin qui se manifeste lors d'une crise qui affecte l'équilibre global de vie. Besoin de reconstruire un équilibre de vie global et/ou d'apprendre un « vivre avec ».
Transcendance	Fondement extérieur à la personne et qui l'enracine, rapport à l'ultime, élément(s) qui dépasse (nt) la personne et par rapport au(x)quel(s) la personne nomme sa dépendance existentielle.	Besoin d'être en lien avec sa Transcendance. Besoin d'être en lien avec son fondement existentiel (par exemple Dieu) et besoin de Beau.
Valeurs	Système de valeurs qui détermine le bon et le vrai pour la personne. Le système est rendu apparent dans les actions et les choix de la personne.	Valeur 1 : Besoin que les soignants comprennent ce qui a de la valeur pour soi. Besoin que les soignants connaissent et respectent ce qui a du poids/ de la valeur pour moi. Valeur 2 : Besoin d'être associé aux décisions des soignants. Besoin de comprendre et d'être associé aux décisions et aux actions des soignants.
Identité psycho-sociale	L'environnement du patient tel que la société, les soignants, la famille et les proches qui contribuent ensemble au maintien de l'identité singulière de la personne.	Besoin de maintenir son identité. Besoin que l'environnement (social, soignant, familial et des proches) favorise le maintien de la singularité de la personne. Besoin d'être reconnu, écouté, aimé, d'avoir une bonne image de soi, de se sentir pardonné.

Figure 3 : tiré de Monod-Zorzi, 2012, p.55

## Annexe 4 Lettre d'information

### **Présentation du Travail**

Je suis Marie Nzola, 23 ans, actuellement en formation à la Haute Ecole de Travail Social du Valais (HES-SO) pour devenir éducatrice sociale.

Dans le cadre de ma formation, j'ai choisi d'effectuer mon travail de Bachelor sur le thème suivant : [Comment est prise en compte la dimension spirituelle des adultes atteints de schizophrénie et de troubles bipolaires dans les institutions sociales vaudoises et quels en sont les effets sur les pratiques professionnelles ?](#)

De manière plus concrète, mon objectif est de découvrir :

- La vision de la spiritualité de différentes institutions accueillant ce type de population
- La nomination ou non de la spiritualité au niveau des protocoles
- L'utilisation de la spiritualité ou non dans la prise en charge

Ayant travaillé dans une institution accueillant des adultes souffrants de troubles psychiques, je me suis souvent retrouvée confrontée à des questions d'ordre existentiel. Je trouvais cela intéressant de découvrir, comment des professionnels, se retrouvant face à ce genre de questions, géraient la situation mais aussi de découvrir comment les institutions abordaient ces thématiques. C'est pourquoi je désire rencontrer et interviewer deux éducateur-trice-s de votre institution ainsi que vous-même pour la partie « enquête de terrain » de mon travail de Bachelor.

### **Déroulement des entretiens**

**Il s'agirait, pour vous-même, d'un petit questionnaire à remplir (si possible avant l'entretien sinon ce n'est pas grave, peut être fait pendant l'entretien) (en exemple ci-joint) puis d'un entretien de 45 minutes maximum avec quelques questions en lien avec le thème de la spiritualité et le questionnaire.**

Pour les éducateur-trice-s il s'agirait d'un entretien individuel semi-directif sur le thème de la spiritualité et des pratiques professionnelles. Vous trouverez les questions ci-jointes.

### **Libre adhésion et confidentialité**

Vous êtes libre de participer ou non à cette enquête et pouvez à tout moment choisir d'interrompre votre participation. Si besoin, vous pouvez en toute occasion m'adresser vos questionnements.

Les entretiens seraient enregistrés afin que je puisse revenir sur des éléments importants et que je puisse me concentrer pleinement lors de l'entretien. L'ensemble des données récoltées à travers les entretiens ne sera employé que dans le cadre de la rédaction de ce travail de Bachelor. Une fois mon travail terminé, j'effacerai les données. Je m'engage personnellement à garantir la confidentialité de nos entretiens et des informations récoltées lors de ces derniers. De plus, l'anonymat est garanti, seul le nom de l'institution figurera, avec votre accord, dans mon travail de Bachelor.

Finalement, je ne communiquerai, par écrit et par oral, que les résultats de l'analyse de l'ensemble des données récoltées.

---

Seriez-vous ouvert-e à un entretien ? Est-ce que deux éducateur-trice-s seraient également ouvert-e-s à cela ? Pour les contacter dois-je passer par vous ?

N'hésitez pas à me contacter si vous avez quelconques questions.

En attendant votre réponse, je vous souhaite une excellente journée.

Marie Nzola -079 525 2825  
[marie.staiesse@gmail.com](mailto:marie.staiesse@gmail.com)  
[Marie.staiesse@students.hevs.ch](mailto:Marie.staiesse@students.hevs.ch)

## Annexe 5 Formulaire de consentement

### **Comment est prise en compte la dimension spirituelle des adultes atteints de schizophrénie et de troubles bipolaires dans les institutions sociales vaudoises et quels en sont les effets sur les pratiques professionnelles ?**

En signant, j'atteste être d'accord de participer à cette enquête et d'avoir pris connaissance de la lettre d'information que Marie Nzola m'a remis qui m'informe sur :

- le déroulement de l'entretien, sa durée, son objectif, ainsi que son enregistrement
- ma liberté de participer ou non à l'enquête et la possibilité de me retirer du projet à tout moment
- la garantie de la confidentialité des données partagées
- la garantie de l'anonymat
- l'usage des données

Je suis d'accord que le nom et une présentation de l'institution figure dans le rapport final de travail de Bachelor

Date :

---

Signature :

---

Signature de

l'étudiante :

qui atteste avoir donnée les informations nécessaires

## Annexe 6 Canevas pour l'entretien avec les éducateurs

Hypothèse 1	Questions
<p><b>La prise en compte des besoins spirituels fait partie des fonctions de l'Es</b></p> <p><b>Sous hypothèses :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les éducateurs ont leur propre définition de la spiritualité</li> <li>○ Les éducateurs interviennent fréquemment pour des questions d'ordre spirituel</li> <li>○ Les éducateurs collaborent avec tiers service</li> </ul>	<p>Vous êtes-vous déjà retrouvé en présence d'une personne qui manifestait des besoins spirituels ? Etes-vous entrée en matière ?</p> <p>Avez-vous des expériences en lien avec cette dimension spirituelle ?</p> <p>Qu'est-ce que la spiritualité signifie pour vous ?</p> <p>Comment une personne peut-elle vivre sa spiritualité au sein de l'institution ? Quelles spiritualités sont accueillies ?</p> <p>Comment est considéré la spiritualité ? Abordez-vous fréquemment ce thème avec vos usagers ? Etes-vous à l'aise avec ces questions-là ?</p> <p>Vous sentez-vous assez formé à ce niveau ? Est-ce une évidence pour vous que d'aborder cette dimension ?</p> <p>Votre cahier des charges inclut-il cela ?</p> <p>Est-ce que tout le monde voit l'importance de cela ou non ?</p> <p>Collaborez-vous avec d'autres professionnels pour cette question ?</p>
Hypothèse 2	
<p><b>Dans la prise en charge des besoins spirituels, les éducateurs utilisent des protocoles ou font référence à des concepts théoriques</b></p>	<p>Avez-vous un ou des protocoles que vous suivez pour votre pratique professionnelle ? Avec quoi travaillez-vous ? Vous permettent-ils d'orienter votre pratique ?</p> <p>Ceux-ci incluent-ils la dimension spirituelle ?</p> <p>Que faites-vous si pas pris en compte, comment prenez-vous en compte lorsque manifestation à ce niveau ? Délégation à un service extérieur ?</p> <p>Fait l'objet de discussion, thématiqué lors des colloques ?</p> <p>Est-ce que cela est inclut dans la charte institutionnelle, pédagogique ?</p>
Hypothèse 3	
<p><b>Le fait d'inclure la dimension spirituelle dans l'accompagnement des personnes atteintes de schizophrénie et de troubles bipolaires est indispensable si on parle de prise en charge globale</b></p>	<p>Quelle est votre vision de la prise en charge ? globale ??</p> <p>Qu'est-ce qu'un accompagnement spirituel apporterait ou enlèverait selon vous à un accompagnement habituel ?</p> <p>Impression d'une prise en charge, secteur qui ne sont pas concernés dans votre accompagnement</p> <p>Quel est votre modèle de représentation anthropologique de l'être humain ?</p> <p>Sur quels aspects travaillez-vous ? Votre vision de la spiritualité influence-t-elle votre manière de travailler avec ces questions ?</p>



**Annexe 7 Questionnaire sur la question de la spiritualité**

<p>Qu'est-ce que la notion de spiritualité signifie pour l'institution ?</p>	
<p>Quelle est votre vision de la prise en charge/accompagnement ?</p> <p>La dimension spirituelle est-elle utilisée dans une prise en charge habituelle ?</p>	
<p>Avez-vous des protocoles, charte institutionnelle, méthodes qui incluent une dimension spirituelle ?</p> <p>Si oui, que disent-ils à son sujet ?</p>	
<p>Attendez-vous de vos éducateur-trice-s qu'ils/elles abordent les questions de spiritualité ?</p> <p>Cela fait-il partie du cahier des charges ?</p>	
<p>Quel est votre modèle de représentation anthropologique de l'être humain ?</p>	

## Annexe 8 Tableau hypothèse

	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 3
<b>Hypothèses</b>  Sous hypothèses à l'Hypothèse 1	La prise en compte des besoins spirituels fait partie des fonctions de l'ES ➤ Les éducateurs ont leur propre définition de la spiritualité ➤ Les éducateurs interviennent fréquemment pour des questions d'ordre spirituel ➤ Les éducateurs collaborent avec un tiers service	Dans la prise en charge des besoins spirituels, les éducateurs utilisent des protocoles ou font référence à des concepts théoriques	Le fait d'inclure la dimension spirituelle dans l'accompagnement des personnes atteintes de schizophrénie et de troubles bipolaires et indispensable si on parle de prise en charge globale
<b>Questions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Qu'est-ce que la spiritualité signifie pour vous ?</li> <li>○ Abordez-vous fréquemment ce thème avec vos usagers ?</li> <li>○ Vous êtes-vous déjà retrouvé face à un besoin ? comment y avez-vous répondu ? Quelles spiritualités sont accueillies ?</li> <li>○ Collaborez-vous avec d'autres professionnels pour cette question ?</li> <li>○ Pensez-vous que votre spiritualité influence la manière dont vous travaillez avec ?</li> <li>○ Faites-vous face à des délires mystiques ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Comment une personne peut-elle vivre sa spiritualité au sein de l'institution ?</li> <li>○ Avez-vous des protocoles, cahier des charges ?</li> <li>○ Ceux-ci incluent-ils la dimension spirituelle ?</li> <li>○ Comment la prenez-vous en compte ?</li> <li>○ Thématisé lors des colloques ? ou entre collègues ?</li> <li>○ Etes-vous à l'aise avec ces questions-là ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quelle est votre vision de la prise en charge ? Celle-ci inclut-elle la prise en charge globale ?</li> <li>○ Qu'est-ce qu'un accompagnement spirituel apporterait ou enlèverait selon vous à un accompagnement habituel ?</li> <li>○ Quel est votre modèle de représentation de l'être humain ?</li> <li>○ Incluez-vous la dimension spirituelle là-dedans ?</li> </ul>

## Annexe 9 Tableau comparatif

<b>Collaboration avec d'autres professionnels</b>	Vient et prend contact avec les personnes qui le demande, qui le souhaite, pas de prosélytisme. L'institution donne ce service aux résidents.	Idem 1a	Pas de collaboration directe avec un aumônier. Mais si qqn manifeste un besoin, il semble évident que l'institution y réponde.	« Orienter le résident vers des services extérieurs, on collabore aussi avec des paroisses locales où les résidents, en cas de besoin, peuvent aller rencontrer des ecclésiastes de l'églises réformée ou des catéchèse spécialisés dans le cadre du GRAPP ou de CERY»
---	---	---------	--	--